VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 1 AVRIL 1924 NUMERO 43

Adressez t[illegible]ndance à "LA [illegible]E"
ABONNE[illegible]NTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

M. MEIGHEN ET LA PROVINCE DE QUEBEC

Une importante manifestation conservatrice à Montréal — Armand Lavergne loue le grand courage et l'indépendance d'esprit du chef tory fédéral — Ce qu'en pense Bourassa

Montréal — Environ 2,000 convives ont pris part au banquet Monty-Fauteux, à l'hôtel Windsor. Des délégations étaient venues de toutes les parties de la province de Québec et des provinces voisines et les personnages de marque étaient nombreux.

On prédisait pour cette occasion un événement sensationnel. M. Ferguson y devait, assurait-on, annoncer l'abolition du fameux règlement XVII, mais il n'en a pas soufflé mot.

M. Meighen a parlé exclusivement en français.

On parle de l'Ouest

Les hôtes de la fête, les honorables MM. Monty et Fauteux, ont dénoncé le gouvernement actuel et accusé le premier ministre d'avoir une politique pour l'ouest du pays et une autre pour l'est.

"J'admire beaucoup les fermiers de l'Ouest, dit M. Fauteux, j'admire leur esprit entreprenant et leur énergie, mais nous ne pouvons accorder les demandes de quelques uns pour entraîner la ruine du pays. Les libéraux d'aujourd'hui ont fait étalage du nom d'un grand libéral afin de pousser leur plan néfaste de destruction nationale."

M. Monty a dénoncé les conditions nationales qui ont porté deux cent mille citoyens à déserter le Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis. Il a lancé un appel en faveur de l'unité nationale "essentielle pour ne pas oublier que le Canada ne commence pas à Fort William pour se terminer aux montagnes Rocheuses".

M. Armand Lavergne

M. Armand Lavergne prend ensuite la parole. "Vous vous étonnez de ma présence ici, dit M. Lavergne. Le courage moral est si rare dans la province de Québec, que lorsqu'on m'a invité à assister à ce banquet, j'ai accepté. Nous du Canada français, avions espéré que nos soixante et cinq députés auraient fait quelque chose pour nous; mais rien n'est venu. MM. Monty et Fauteux ont au moins donné l'exemple de courage moral, d'hommes fidèles à leurs idées et à leurs convictions, contrairement à leurs adversaires qui ont une opinion dans Québec et une autre dans Ontario.

"Quant à votre chef, M. Meighen, je l'estime comme un homme de grand courage et d'indépendance d'esprit. C'est un homme qui prêche la même doctrine partout. Il est franc et dans ce pays de nationalités diverses ce n'est que par la franchise et la loyauté que nous pourrons nous entendre.

"La loi de conscription, dit-il, n'est pas la loi de Meighen, mais celle de Laurier. La loi de Meighen est la loi d'exemption. Nous les libéraux de conviction et de traditions, avons été nourris de promesses jamais remplies et c'est avec un coeur lourd que nous voyons des milliers des nôtres s'en aller aux Etats-Unis. Nos industries périclitent. C'est pourquoi nous saluons l'homme qui a le courage de prêcher la protection non seulement ici, mais dans l'Ouest, qui n'en veut pas. J'ai toujours eu de l'admiration pour l'homme qui prêche une cause impopulaire."

Egalité de droits

M. Lavergne fait ensuite un plaidoyer passionné pour l'égalité de droits pour l'élément canadien-français et expose les injustices qui nous ont été faites depuis si longtemps. Nous ne voulons pas être une pâle imitation des Etats-Unis. Nous, les Canadiens français, nous vous avons traités, vous Anglo-Canadiens, comme des frères, depuis 1867. Depuis un siècle et demi, nos pères ont lutté et versé leur sang côte à côte. Si vous ne pouvez nous traiter en frères, au moins devez-vous nous traiter en associés. Vous n'avez pas toujours été justes à notre égard. On m'accuse d'extrémisme parce que j'aime l'Ontario plus que la France, et le Canada plus que l'Angleterre. Je suis un Canadien de langue française et plaise à Dieu qu'il y ait aussi des Canadiens de langue anglaise."

Ce qu'en pense Bourassa

Dans un article du "Devoir" consacré à cette manifestation tory, M. Henri Bourassa, après avoir rappelé brièvement le passé de M. Meighen, écrit:

"Voilà ce que M. Meighen a été jusqu'ici. Il n'y a aucune raison de croire qu'il est autre aujourd'hui, qu'il sera autre demain. Cela devrait suffire à éloigner de lui tous les Canadiens qui luttent depuis un quart de siècle contre cette politique d'asservissement de ruine et de mort: tous ceux qui ont dénoncé la participation du Canada à l'ignoble guerre sud-africaine, la politique navale de 1910, la contribution "d'urgence" de 1913, la participation, sans limite d'effort et sans réserve de principe, à la guerre de 1914. Oublier tout cela, penser ou laisser croire que l'homme qui a voulu tout cela, et pis que cela, ne reprendrait pas, dans des circonstances identiques, la même politique de suicide national, c'est faire preuve d'irréflexion, de versatilité ou d'insouciance. C'est fortifier la conviction de ceux qui ne voient en nous qu'un peuple d'enfants, sans conviction profonde, sans jugement et sans prévoyance."

A noter que M. Bourassa omet de mentionner le nom d'Armand Lavergne. Son article se termine ainsi:

"En résumé, il s'est rien dit, rien dessiné, samedi, qui puisse induire les électeurs de la province de Québec à rendre à M. Meighen et à sa faction la confiance qu'ils ont perdue et qu'ils ne méritent à aucun titre."

LA CAMPAGNE DE LA COOPERATIVE

Les résultats sont satisfaisants, mais il faudra peut-être prolonger la période fixée

Les autorités du "Wheat Pool" nous font parvenir le communiqué suivant:

La troisième semaine de la campagne pour la Coopérative du blé au Manitoba apporte un volume considérable de contrats au bureau central; on en reçoit plus de 200 par jour. Ceci ne représente qu'une fraction de ceux qu'obtiennent les agents. Ces derniers disent en effet dans leurs rapports qu'ils se servent des contrats signés comme moyen de persuasion, c'est-à-dire qu'ils les montrent aux fermiers qu'ils visitent comme preuve de ce que font leurs voisins. Une grande superficie a été obtenue des agences de la ville de Winnipeg qui ont des terres en culture et l'on en attend d'autres encore de cette même source.

Il y a environ 800 agents à l'oeuvre sous le commandement de 54 capitaines, ce qui signifie que l'objectif d'un million d'acres sera atteint si chaque agent obtient seulement des signatures pour 1,300 acres. Les rapports déjà reçus indiquent une moyenne bien supérieure à ce chiffre. Quelques agents ont jusqu'ici à leur actif plus de 3,000 acres et un certain nombre ont dépassé les 1,300 acres.

Les réunions tenues par H.-W. Wood, président du "Pool" et des Fermiers-Unis de l'Alberta, dans le nord-ouest de la province, ont été uniformément couronnées de succès; elles ont attiré de grandes foules et provoqué un grand enthousiasme pour le "Pool". Il est aussi évident que le temps est du côté du "Pool", car il nous vient maintenant des contrats de fermiers qui hésitaient à signer quand ils furent approchés pour la première fois et demandaient un délai pour y penser. C'est un signe particulièrement bon; cela montre que quand le cultivateur se donne la peine de digérer le contrat et de se familiariser avec le but du "Pool", il le trouve avantageux pour lui.

Les rapports écrits reçus au bureau central et les rapports faits par téléphone indiquent que l'objectif du "Pool" sera atteint, bien qu'il puisse être nécessaire de prolonger la période de la campagne. Dans quelques districts on s'est mis à l'oeuvre plus tard, à cause du délai à recevoir les imprimés et à terminer l'organisation. Il est évident aussi que la superficie en blé au Manitoba cette année sera considérablement inférieure à celle de l'année dernière. Dans un grand nombre de cas, les fermiers déclarent qu'ils ne feront pas autant de blé cette année. En conséquence, si le "Pool" obtient un million d'acres, ses contrats couvriront beaucoup plus de 40 pour cent du blé de cette année.

(Communiqué par la Manitoba Co-Operative Producers, Ltd.)

PARIS — Le prix Balzac de 30,000 francs a été décerné à trois jeunes auteurs: André Thérive, Pierre Dominique et Paul Regnier.

LE DR LACHANCE MORT CE MATIN

L'ancien maire de Saint-Boniface jouissait d'une très haute réputation comme chirurgien

Le Dr Fortunat Lachance est mort ce matin, aux premières heures, à l'hôpital de Saint-Boniface, où il était gravement malade depuis plusieurs semaines.



Dr FORTUNAT LACHANCE

En sa personne disparaît l'un des hommes les plus en vue du Manitoba et l'un des plus habiles chirurgiens de l'Ouest.

Le Dr Lachance était né à Saint-Norbert en 1877. Il y avait fait ses premières études, qu'il avait continuées au collège de Saint-Boniface. Il avait étudié la médecine à l'Université de Montréal et s'était perfectionné dans la chirurgie par de longs séjours en France. De 1903 à 1905, il fut directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de 1905 à 1907 il suivit des cours à Paris. Il vint alors s'établir à Saint-Boniface. Il fut pendant un certain nombre d'années directeur médical de l'hôpital, donnant ses soins en même temps à une nombreuse clientèle. En 1920, il fut choisi comme délégué du Manitoba pour assister au congrès international des chirurgiens tenu à Paris. Il était considéré comme une autorités au pays dans le domaine de la chirurgie.

Le Dr Lachance avait aussi pris part aux affaires municipales de Saint-Boniface. Après avoir été échevin pendant deux années, il avait été élu maire en 1914 et 1915.

Le Dr Lachance avait été l'un des fondateurs de l'A. C. J. C. au Manitoba et l'un de ses présidents les plus actifs. En 1908 il avait été le délégué des cercles de la province au congrès fédéral et il avait même représenté l'Association de la Jeunesse du Canada lors d'un congrès international tenu à Paris.

Le défunt laisse sa femme et deux filles, auxquelles nous offrons nos respectueuses condoléances.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures. Le corps sera ensuite transporté à Saint-Norbert, où se fera l'inhumation.

LE BILL DE LA REDISTRIBUTION

Les quatre provinces de l'Ouest gagnent douze sièges

Ottawa — Lorsque le bill de la redistribution des sièges électoraux sera adopté, les diverses provinces auront le nombre de comtés indiqués dans le tableau suivant, où l'on fait aussi la comparaison avec la représentation telle qu'elle existe maintenant:

Provinces—	1911	1921
Ile du Prince-Edouard	4	4
Nouvelle-Ecosse	16	14
Nouveau-Brunswick	11	11
Ontario	82	82
Manitoba	15	17
Saskatchewan	16	21
Alberta	12	16
Colombie-Britannique	13	14
Québec	65	65
Yukon	1	1

La Nouvelle-Ecosse perdra donc deux sièges, le Manitoba en gagnera 2, la Saskatchewan 5, l'Alberta 4 et la Colombie-Britannique 1. Le nombre total des députés sera donc porté de 235 à 245, soit une augmentation de dix. L'unité représentative qui était de 30,819 en 1911 est portée à 36,283 et est déterminée par l'augmentation de la population de la province de Québec qui, en vertu de la constitution, sert de base aux calculs.

Nouvelles brèves

MINNEDOSA, Man. — Un jeune enfant de quatre ans, Donald Scott, s'est noyé dans la petite Saskatchewan, pendant qu'il s'amusait à regarder des canards sauvages nager sur la rivière.

DAUPHIN, Man. — Le sergent Coolridge, de la police montée, est disparu au cours d'une tournée à la recherche d'alambics, dans le district de Roblin. On est à sa recherche.

CALGARY — La superficie sous contrat dans la Coopérative du blé a été augmentée d'environ 50,000 acres depuis le commencement de la campagne actuelle.

CALGARY — Huit mille mineurs de l'Alberta et du nord-est de la Colombie Anglaise ont quitté le travail hier soir, n'ayant pu en venir à un arrangement avec les directeurs des mines.

REGINA — R.-E.-A. Leach, président de la Commission des liqueurs, et J.-L. Buckley, employé de la même Commission, accusés de vol de documents, ont opté pour un procès expéditif.

MONTREAL — Sir Lomer et Lady Gouin sont de retour à Montréal après un voyage de trois mois dans l'Amérique Centrale. Sir Lomer se dit en bonne santé.

OTTAWA — La prime sur les loups tués dans les Territoires du Nord-Ouest a été élevée de $20 à $30, à condition que celui qui y a droit remette la peau au gouvernement.

MORDEN — Jake Neiman, 21 ans, coupable de vol avec violence au bureau de poste de Rosenfeld, le 18 septembre 1923, a été condamné à passer sept ans au pénitencier de Stony Mountain.

MONTREAL — Le baron de Vitrolles, le nouveau consul général de France au Canada, a été l'hôte d'honneur d'un grand banquet de bienvenue où toutes les sommités se trouvaient représentées.

MONTREAL — Le Chemin de fer National du Canada a fait une large part au français dans le programme de son concert qui sera radiotélégraphié du poste CFCF, Montréal.

MONTREAL — Wilfrid Saint-Onge, âgé de 21 ans, a été pendu à la prison de Bordeaux. Il avait été trouvé coupable du meurtre de Nestor Gabrielovitch, le 1er avril 1922. Saint-Onge est mort en chrétien résigné et repentant.

BELLEVILLE, Ont. — On a commencé à vendre du sirop d'érable qui a été payé de 65 à 75 sous la pinte.

OTTAWA — Les vacances de Pâques à la Chambre des Communes dureront, cette année, du 16 avril au 22.

OTTAWA — Les chiffres comparés de dépenses par tête pour la défense militaire dans l'Empire sont comme suit: Canada, $1.46; Nouvelle-Zélande, $2.33; Sud-Africain, $2.92; Australie, $3.30; Grande-Bretagne, $15.32.

MONTREAL — On déclare d'après des sources autorisées que le troisième procès Delorme aura lieu à Montréal, au terme de septembre de la cour du banc du roi.

TORONTO — Sir Edmund Walker, président de la Banque du Commerce, l'un des hommes les plus en vue au Canada dans le monde financier, est mort après une maladie de quelques jours. Il était âgé de 75 ans.

PORT ARTHUR — Près de 18,000 immigrants des pays scandinaves viendront au Canada au cours de l'été prochain pour s'établir dans l'Ouest et le nord de l'Ontario.

OTTAWA — Les immigrants des îles Hébrides, au lieu de prendre des "homesteads", comme firent leurs compatriotes l'année dernière, prendront des lots de cinq acres près des centres urbains de l'Alberta et se livreront à la culture maraîchère.

FORT WILLIAM — Les intéressés fixent au 15 avril la date probable de l'ouverture de la navigation. Ce sera un peu plus tôt que la moyenne, bien que la navigation ait ouvert le 1er avril en 1902 et le 8 en 1921.

LES CARDINAUX AMERICAINS

Pie XI a voulu récompenser la charité remarquable des catholiques américains

Rome — Dans son allocution du consistoire secret où Mgr Hayes, archevêque de New York, et Mgr Mundelein, archevêque de Chicago, ont été créés cardinaux, S. S. Pie XI a déclaré qu'en leur accordant cet honneur, elle voulait récompenser la charité remarquable des catholiques américains.

Charité fraternelle

"Dans l'immense famille que Dieu a confiée à nos soins, a dit le pape, il est des frères particulièrement favorisés de la divine Providence qui, par l'entremise du Père commun des fidèles, viennent au secours de leurs frères moins fortunés dans leurs épreuves et leurs maux. Nous sommes touché et en même temps Nous remercions le Ciel en admirant ces actes magnifiques de piété filiale et de charité fraternelle. Nous prenons plaisir à exprimer aux auteurs de ces dons en présence de cette auguste assemblée notre fervente gratitude, celle d'un père qui se sent fort endetté au nom de ses enfants souffrants. Nous pensons, cependant, que cette expression de reconnaissance ne serait pas complète sans une mention spéciale du rang et de la part que les Etats-Unis d'Amérique ont pris et maintenus dans ce concours de la charité.

La charité des Américains

"Du moment que Notre voix eut commencé à se faire entendre en faveur des pauvres enfants affamés de Russie, l'épiscopat, le clergé et le peuple des Etats-Unis répondirent à notre appel avec une rapidité et une générosité qui mirent ce pays tout de suite au premier rang dans cette croisade charitable. Cette bienfaisance manifestée partout et par tous se prolongea longtemps; Nous pouvons dire qu'elle se continue encore, bien que diminuant graduellement au fur et à mesure que les besoins se font moins vivement sentir. Plus tard, Nous laissâmes entendre que de nouvelles misères et de nouveaux cas d'indigence s'étaient déclarés en différentes parties de l'univers. Ce n'était qu'une demande indirecte telle que la discrétion la commandait, mais elle suffit à éveiller de nouveau partout une ardeur nouvelle, à provoquer des dons d'argent ou de marchandises, selon les cas. Ce simple avis suffit à émouvoir les membres de la hiérarchie et du clergé et la population, qui non seulement maintinrent leur suprématie en fait de charité, mais surpassèrent même les grands et merveilleux actes de charité qu'ils avaient préalablement accomplis."

Le Dr Anderson chef du parti conservateur dans la Saskatchewan

Moose Jaw — Le Dr J.-T.-M. Anderson, de Saskatoon, a été choisi chef du parti conservateur provincial à la convention de l'association conservatrice de la Saskatchewan. Le choix a été unanime et a créé un grand enthousiasme. Le nouveau chef a annoncé qu'il avait déjà envoyé sa démission au département d'éducation. Le Dr Anderson est inspecteur des écoles pour l'inspectorat de Saskatoon. En 1918 il avait été nommé directeur de l'éducation parmi les nouveaux Canadiens, position qu'il avait occupée jusqu'à il y a environ dix-huit mois.

La convention a adopté un programme général provincial préparé par un comité spécial.

Cinq demandes de la Saskatchewan à Ottawa

Régina — L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de la voirie, est allé à Ottawa pour présenter au gouvernement fédéral cinq résolutions adoptées par la législature provinciale.

La première demande la division ou une division partielle entre les provinces des fonds de surplus de la Commission du blé. La seconde demande le transfert à la province de ce qui reste des ressources naturelles. Une troisième demande des réductions substantielles du tarif. Une quatrième déclare qu'une législation stipulant un programme de trois ans est essentiel à la construction des embranchements du Chemin de fer National, dont la Saskatchewan a grandement besoin. La cinquième résolution recommande la construction immédiate du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

REMANIEMENT DU CABINET POINCARE

Le chef du gouvernement français, battu à la Chambre par un vote de surprise, forme un nouveau cabinet de gauche modérée, plus fort que le précédent

Paris — Le gouvernement Poincaré a été défait mardi à la Chambre des députés par un vote adverse sur le projet de loi ministériel relatif aux pensions. Les voix se sont partagées comme suit: 264 pour la loi et 271 contre. M. Poincaré a aussitôt remis sa démission et celle de ses collègues.

Cause insignifiante

Le cabinet est tombé sur une question relativement insignifiante, si l'on tient compte de la lutte pénible et prolongée que le ministère dut livrer pour faire adopter au parlement son programme comportant un fort rehaussement des taxes pour équilibrer le budget. Très souvent le gouvernement était obligé de poser la question de confiance.

La Chambre des députés étudiait la revision des pensions civiles et militaires. Le député socialiste Bouyssou suggéra de référer de nouveau les mesures débattues à la commission des finances qui les examinerait en même temps que les projets de loi du Sénat relatifs au même sujet. Le ministre des finances, qui pilotait les mesures, s'y objecta, faisant remarquer que les projets de loi du Sénat avaient une plus grande portée que ceux de la Chambre. M. Poincaré n'était pas présent, mais M. de Lasteyrie se crut obligé, pour ne pas dévier de la politique ministérielle concernant l'attitude à suivre sur les sujets économiques, de poser la motion de confiance. Lorsque le résultat du vote indiqua que le gouvernement avait essuyé une défaite, on manifesta de la surprise et de la consternation du côté des banquettes ministérielles, tandis que les radicaux et les socialistes trépignaient d'aise et invitaient le ministère à donner sa démission. Le ministre des finances alla apprendre la nouvelle de l'échec à son chef, lequel réunit les membres du cabinet, qui prirent, avec M. Poincaré, la résolution de se retirer.

On a appris dans le cours de la journée que 80 députés seulement se trouvaient dans la Chambre quand le vote fatal au ministère fut pris. Les absents avaient chargé leurs amis de voter à leur place. Les huissiers avaient des procurations, chose permise par les règlements de la Chambre.

Nouveau cabinet Poincaré

Sur les instances du président Millerand, M. Poincaré a consenti à former un nouveau cabinet ainsi composé:

Premier ministre et affaires étrangères, M. Poincaré.
Colonies, colonel Fabry.
Guerre, Maginot.
Travaux publics, Le Troquer.
Intérieur, de Selves.
Régions libérées, Marin.
Finances, Marsal.
Instruction publique, de Jouvenel.
Travail, Vincent.
Commerce, Loucheur.
Marine, Bokanowski.
Justice, Mercier.
Agriculture, Rimbert.

Plus fort que le précédent

Ce nouveau cabinet Poincaré ne contient que deux membres de l'ancien: Maginot à la guerre, et Le Troquer aux travaux publics. On le considère plus fort que le précédent parce qu'il comprend des chefs importants de la gauche modérée, comme Louis Loucheur, François Marsal, Henri de Jouvenel et Daniel Vincent. M. Poincaré a ainsi enlevé tout sujet de grief à ses adversaires et il s'assure une position très solide à la veille des élections générales, qui doivent avoir lieu le 11 mai.

Louis Loucheur, ancien ministre des régions dévastées et l'un des industriels les plus riches de France, était opposé à l'occupation de la Ruhr et avait voté contre les récentes lois-décrets Poincaré. Il obtient le portefeuille du commerce, où il remplace M. Dior.

Henri de Jouvenel, rédacteur en chef du "Matin" et sénateur de la Corrèze, était l'un de ceux qui avaient combattu au Sénat les mesures Poincaré au sujet des taxes. Il est l'un des délégués français à la Ligue des Nations et est très influent dans son groupe. Il remplace M. Bérard à l'instruction publique.

Le colonel Fabry, qui succède à Sarraut, comme ministre des colonies, est le collaborateur militaire de l'"Intransigeant". C'est l'un de ceux qui réclament avec le plus de force le désarmement de l'Allemagne.

L'ancien ministre des finances, de Lasteyrie, était impopulaire. Son successeur, François-E. Marsal, détenait ce portefeuille sous Millerand.

On considère que ce remaniement du cabinet Poincaré porte un coup sérieux à la faction des anti-Ruhristes.

MORT DU POETE ALBERT LOZEAU

L'auteur de "L'Ame Solitaire" était infirme depuis l'âge de dix-huit ans

Montréal — Les lettres canadiennes-françaises viennent de perdre une figure connue et respectée: Albert Lozeau, l'un de nos meilleurs poètes. Il est décédé lundi, après deux jours seulement de maladie. A ses derniers moments, il causa avec sa mère. "La route est belle", dit-il mélancoliquement. — "Pars-tu en voyage? lui demanda sa mère. — Oui", dit le poète, qui expira sur ce dernier mot.

Il était âgé de 45 ans et quelques mois.

M. Lozeau a fait ses études au collège Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. A la suite d'un tragique accident, il souffrait d'une paralysie aiguë des jambes depuis l'âge de dix-huit ans, mais une opération médicale lui avait laissé la faculté de s'asseoir. C'est ainsi qu'il passa la deuxième moitié de sa vie confiné chez lui et c'est ce qui nous valut le poète qui comptait tant de sincères admirateurs de son talent.

Ame sentimentale, remplie d'une mélancolie très grande, Lozeau a écrit des vers qui lui ont valu les plus élogieux commentaires. On regrettait toutefois qu'il ne produisît plus en ces derniers temps.

On doit à Lozeau: "L'Ame solitaire", "Le miroir des jours" et "Lauriers et Feuilles d'Erable", trois recueils de ses poésies qui occupent une place d'honneur dans toutes les bibliothèques canadiennes. Il a aussi publié plusieurs recueils de ses billets du soir, magnifiques pièces de prose élégante et sympathique, dans lesquelles il chante tour à tour la nature, l'âme, les gens, les choses. L'oeuvre n'est peut-être pas très volumineuse, mais elle est très littéraire et elle a été goûtée au plus haut point.

NOUVEL EVEQUE DE ST-HYACINTHE

Mgr F.-Z. Decelles succède à Mgr Bernard, décédé l'année dernière

Ottawa — Mgr Fabien Decelles, vicaire capitulaire et administrateur, vient d'être nommé évêque de Saint-Hyacinthe, succédant à Mgr Bernard, décédé l'année dernière.

La nouvelle est confirmée par la délégation apostolique d'Ottawa.

A la mort de Mgr Bernard, Mgr Decelles, chanoine titulaire du diocèse de Saint-Hyacinthe et vicaire général, fut choisi par les prêtres consulteurs pour occuper le poste d'administrateur.

Mgr Fabien-Zoël Decelles naquit à Saint-Damase-sur-Yamaska, comté de Saint-Hyacinthe, le 22 mai 1870. Il fit ses études primaires dans les écoles paroissiales et ses études classiques et théologiques à Saint-Hyacinthe.

Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 4 août 1895, par Mgr Decelles, alors évêque de Saint-Hyacinthe.

Après son ordination il fut professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, de 1895 à 1898, et ensuite, de 1898 à 1900 étudiant à l'Institut catholique de Paris.

Revenu dans son diocèse en 1900, il reprit ses fonctions de professeur au séminaire, qu'il occupa jusqu'en 1922.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe

Le diocèse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur est suffragant de la province ecclésiastique de Montréal et a une population catholique de 121,757. Il compte 76 paroisses, un séminaire, 72 académies et écoles congréganistes, 721 écoles non congréganistes, 4 collèges commerciaux et 10 hôpitaux et asiles.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Saint-Boniface aura un referendum sur la question de la division scolaire — La session est prorogée à Régina

Manitoba

Le début de la semaine a été occupé par la discussion du système d'hydro et des affaires de la Northwestern Life.

Mercredi, on a repris la discussion sur les amendements à la loi de contrôle des liqueurs. M. Joseph Bernier a déclaré qu'en dépit de l'établissement des magasins de liqueurs, il se fabriquait autant de "home brew" qu'auparavant. Le gouvernement, a-t-il dit, devrait s'efforcer de faire disparaître ce fléau, en même temps que celui de la contrebande des liqueurs.

Loi d'initiative et de referendum

Le gouvernement a présenté le même jour en seconde lecture une nouvelle loi d'initiative et de referendum pour remplacer celle qui a été déclarée "ultra Vires" par le conseil privé. L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a expliqué qu'elle stipule deux sortes de referendum: l'un qui serait pris généralement à une élection générale, l'autre qui serait un referendum spécial sans délai. Il faudra 15 pour cent du total des électeurs pour obtenir un referendum ordinaire et 20 pour cent pour un referendum spécial. La nouvelle mesure exige l'assentiment du lieutenant-gouverneur, ce que ne faisait pas la première.

Encore la Northwestern Life

L'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, a fait une déclaration exonérant de tout blâme M. Charles Heath, commissaire des assurances, dans la faillite de la Northwestern Life. Ce fonctionnaire aurait fait tout en son pouvoir pour protéger les intérêts des assurés et s'opposer aux méthodes employées par la compagnie, en la prévenant des conséquences possibles de sa manière d'agir.

Un referendum à Saint-Boniface

Le comité des amendements aux bills a décidé finalement que la création d'un nouveau district scolaire de Norwood serait soumise à un referendum des électeurs résidents de toute la municipalité de Saint-Boniface. Il a décidé également que l'on demanderait au juge en chef Mathers d'agir comme arbitre pour tracer les limites du nouveau district ou de nommer une personne pour agir à sa place.

Cette décision a été le résultat d'une résolution proposée par W.-D. Bayley, député ouvrier d'Assiniboia.

MM. Joseph Bernier et J.-T. Haig se sont déclarés opposés à la division, mais en faveur du vote de toute la municipalité, si l'on avait recours au referendum.

Une motion de M. Bernier à l'effet de ne pas rapporter le bill a été rejetée par 10 voix contre 6.

Sur motion de M. John Queen (socialiste, Winnipeg) le comité a décidé que le referendum serait limité aux électeurs résidents.

Une motion de M. Jacob (libéral, Winnipeg) demandant que le referendum soit confiné aux électeurs du district scolaire nouvellement créé a été défaite par 7 voix contre 6 en faveur de l'amendement de M. Bayley demandant le referendum pour toute la municipalité de Saint-Boniface.

Une suggestion

Les députés progressistes ont discuté entre eux la question d'avoir une sorte d'assemblée législative secondaire qui s'occuperait uniquement des affaires municipales. On estime que la durée de la session pourrait ainsi être réduite de moitié. Ce corps, composé de représentants choisis dans les divers groupes, se réunirait trois ou quatre fois par année et approuverait les projets de lois d'intérêt municipal avant qu'ils soient soumis à la législature. La question viendra probablement sur le tapis à la prochaine session.

Saskatchewan

Clôture de la session

Régina — La session a été prorogée mardi soir, avec le cérémonial accoutumé, par le lieutenant-gouverneur Newlands. Elle a duré exactement trente-neuf jours et a été la plus active dans l'histoire parlementaire de la province. Soixante-douze bills, dont 60 publics et 12 privés, ont été adoptés et ont reçu l'approbation royale. Après le départ du lieutenant-gouverneur, les députés, fidèles à la tradition, se sont livrés à une sérieuse lutte à coup de paperasses et de documents publics.

La veille de la clôture, l'hon. J.-A. Cross, procureur général, a déclaré que le président de la commission des liqueurs actuellement sous le coup d'une accusation de vol de documents, ne serait suspendu que si la cour le reconnaissait coupable. Il a ajouté que tant qu'il resterait ministre, il soutiendrait les officiers de la commission des liqueurs dans leur tâche difficile. Quant aux mystérieux documents, ils sont en lieu sûr et personne n'y a accès.

Pour aider le "Wheat Pool"

M. Dunning a annoncé que les autorités du "Wheat Pool" avaient sollicité l'assistance financière du gouvernement provincial pour les aider à terminer leur campagne de recrutement de signatures.

Le premier ministre a dit qu'un des membres de son cabinet allait se rendre à Ottawa pour faire une démarche personnelle au sujet de la disposition du surplus de la Commission du blé. Si l'on ne reçoit rien d'Ottawa, a-t-il ajouté, et si l'on nous démontre qu'il y a de bonnes raisons de croire que la superficie nécessaire peut être obtenue dans un délai raisonnable, avec des fonds pour continuer la campagne, le gouvernement est disposé à avancer la somme voulue.

Cet emprunt serait remboursable quand la Coopérative sera organisée. Il n'engagerait en rien la responsabilité du gouvernement dans les affaires du "Pool".

Alberta

Edmonton — A la conclusion du débat sur le budget, l'hon. R.-G. Reid, trésorier provincial, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de renoncer à la taxe sur les droits miméraux. Les compagnies de la Baie d'Hudson et du Pacifique Canadien en demandent actuellement la suppression au conseil privé, mais le gouvernement provincial entend résister à toute pression des autorités fédérales.

En vertu d'un amendement au nouveau projet de loi électoral approuvé par le comité plénier, les bureaux de vote, pour les élections de l'Alberta, fermeront désormais à 6 h. à la campagne et à 7 h. dans les villes.

LA SESSION FEDERALE

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

La province de Québec y est opposée — La réalisation du projet ne diminuerait pas le coût du transport du blé de l'Ouest — Le bill de redistribution

Ottawa — La canalisation du Saint-Laurent coûterait des sommes folles, nuirait aux intérêts du Canada et de la province de Québec en particulier, profiterait aux Etats-Unis, qui, dans une entente internationale à ce sujet, chercheraient à nous duper, comme ils le firent dans le cas du canal sanitaire de Chicago: telles sont les conclusions des discours des six députés canadiens-français, MM. Jos. Archambault, E.-C. Saint-Père, J.-A. Denis, H.-A. Fortier, J.-E. Fontaine et E.-A. Lapierre, qui parlèrent au cours d'un long débat sur cette question, lequel occupa la majeure partie de la séance de lundi.

En français

Tous ces députés parlèrent en français, sauf M. L. Lapierre.

M. Archambault s'employa à démontrer quatre points: le premier, c'est que le coût serait prohibitif, le second, que le projet est impraticable et qu'il serait une faillite économique et une politique désastreuse pour la province de Québec; le troisième, qu'il est dangereux de conclure une entente avec les Etats-Unis.

M. Saint-Père s'employa surtout à démontrer que le port de Montréal souffrira du projet et que les Américains cherchent à s'emparer des forces hydrauliques de la tête du Saint-Laurent.

Le canal et le transport du blé

A noter ce passage du discours de M. Archambault:

"On a dit que la construction de ce canal diminuerait le prix de transport du blé. Je vois le député de Qu'Appelle (M. Millar) à son siège; il a présenté, il y a quelques jours, une résolution et dans cette résolution il prétendait que le coût du transport du blé, de l'ouest au port de Montréal, ne serait pas diminué par le creusage du Saint-Laurent. D'ailleurs, le transport par la navigation intérieure, le transport par les rivières ou par les lacs est une faillite économique à l'heure qu'il est. Prenez tous les canaux que nous avons en Amérique, tous ont été une faillite, tous montrent dans leurs rapports, à la fin de l'année, des déficits considérables. Le canal Mississipi, que l'on appelle "Mississipi Warrior", a eu un déficit, depuis 1917, de $2,036,608; le canal de Panama a des déficits chaque année et le canal appelé "New York State Barge" de même. Prenez notre propre route fluviale de Niagara à Montréal, si vous examinez le transport du fret de 1908 à 1914 vous trouverez qu'il y a eu 8,279,477 tonnes de fret qui ont été transportées durant ces six années. Or, de 1914 à 1922, et malgré quelques années de guerre, durant lesquelles le fret aurait dû être plus considérable, nous trouvons, au lieu de $8,000,000, le total du transport de fret réduit à $5,484,420. La raison en est bien simple, les expéditeurs ont peur des canaux, ils ont peur du transport fluvial et le plus vite ils peuvent faire arriver leurs marchandises aux ports océaniques, plus ils le font."

L'opinion d'un député de l'Ouest

M. John Millar, progressiste de Qu'Appelle, compare les taux du transport du grain par eau et par chemin de fer. La route du canal Erié, dit-il, n'a pu attirer que 20 pour cent du grain exporté par les Etats-Unis. Il voit un obstacle à la construction du canal de la baie Georgienne dans le fait que les bateaux ne pourraient y naviguer que quatre ou cinq mois par an. M. Millar n'est pas opposé à la canalisation du Saint-Laurent; mais il ne veut pas que l'on mette ce projet à exécution maintenant. Il est satisfait de l'attitude prise par le gouvernement dans cette affaire.

Les surplus de la Commission du blé

M. Andrew Knox, député progressiste de Prince-Albert, a demandé à l'hon. James-A. Robb, ministre intérimaire des finances, ce que l'on avait l'intention de faire avec le surplus des profits de la vente du blé par la commission des grains en 1919. Le ministre a déclaré que la dette des fermiers pour les grains de semence était de beaucoup supérieure au fond qui restait en caisse. Le député fait remarquer que les gens qui doivent pour leurs graines de semence ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux à qui le gouvernement doit de l'argent. La question reste en suspens.

La redistribution

Le bill de redistribution est présenté par le premier ministre qui déclare que le texte en est le même que celui de l'an dernier, à l'exception de la date. Le projet a subi deux lectures, l'an dernier, et le comité qui eut à l'étudier recommanda d'en remettre l'adoption à la session actuelle.

Sir Henry Drayton aimerait à connaître la proportion approximative qui devrait exister entre la représentation des villes et celle des campagnes. Le premier ministre dit que le comité y verra, mais que les limites des comtés doivent être respectées.

M. John Millar, progressiste de Qu'Appelle, affirme que les conditions rurales sont difficiles dans les campagnes, et ces dernières devraient recevoir beaucoup plus de représentation que les villes.

M. Harry Leader, progressiste de Portage la Prairie, est d'avis que la Chambre devrait être réduite d'un tiers, ce qui épargnerait $324,000 au pays, et le sénat devrait avoir le tiers seulement des membres qu'il possède actuellement. Le cabinet ne devrait compter que dix ministres.

AUX ETATS-UNIS

Les usines Zeppelin achetées par les Etats-Unis

On annonce qu'une grande firme américaine spécialisée dans la production des produits de caoutchouc manufacturé et de dirigeables de type rigide vient de conclure, avec la fameuse Société Zeppelin, de Friedrichshafen, un accord suivant lequel une Société constituée à l'aide de capitaux américains exploitera désormais, sous une raison sociale nouvelle les brevets de la firme allemande.

Aux allemands sera confiée la direction technique de la nouvelle entreprise. Bien entendu — on l'affirme au moins officiellement — l'activité industrielle de la Société nouvelle sera limitée, comme précédemment, par les clauses restrictives du traité de paix.

On avait d'abord dit que les Américains avaient eu l'intention de transporter en Amérique les usines Zeppelin. L'information est inexacte. En vérité, les Américains se contenteront d'exploiter sur place la Zeppelin Gesellschaft. Au cours actuel du dollar, l'opération n'est sans doute pas très onéreuse pour les financiers américains.

La contrebande maritime

Les agents du gouvernement ont saisi provisoirement le paquebot anglais "Ordila", sous l'inculpation de contrebande. Ils déclarent que ce paquebot avait à bord pour $10,000 de whisky et de morphine. La procédure suivie par les agents pour aboutir à la confiscation a consisté à se mettre en rapport avec huit membres de l'équipage pour leur acheter du whisky et de la morphine. Les membres de l'équipage ont consenti. Les agents les ont arrêtés en flagrant délit au moment de la livraison. Les agents prétendent que parmi les huit personnes impliquées se trouvent deux officiers du paquebot.

Propagande par T. S. F.

Après avoir entendu par radio une discussion pour et contre la prohibition, tenue à Chicago, 40,000 personnes ont envoyé leur opinion par télégraphe, 28,000 contre la prohibition, 12,000 pour. Le résultat est considéré comme important et montre comment le radio peut être employé, pendant la prochaine campagne électorale, pour atteindre la grande masse des électeurs. M. MacAdoo ferait élever une station de T. S. F. à Los Angeles et M. Coolidge a l'intention de conduire sa campagne par radio, remplaçant ainsi les tournées électorales, devenues traditionnelles.

La préparation de l'armée américaine

Les milieux militaires américains se préoccupent beaucoup des conditions dans lesquelles se poursuivra la guerre chimique dans les conflits armés de l'avenir. Le ministère de la Guerre a créé un bureau spécial pour l'étude des gaz de combat, le "Chemical Warfare Department". Mais ce qui est intéressant, c'est que l'armée américaine possède un véritable champ de manoeuvre pour la guerre chimique: l'arsenal d'Edgenzood.

C'est un vrai camp d'expériences et d'instruction placé sous la direction d'un général de brigade qui a sous ses ordres un nombreux personnel permanent; des usines pour la fabrication des gaz et des laboratoires de toxicologie y sont installés, et des cours d'instruction où passent pendant trois mois un millier d'officiers et sous-officiers y sont organisés.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 1 AVRIL 1924 NUMERO 43

Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élévation de l'âme, c'est la bonté.
LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. DE MAISTRE.

UN MORT ETRANGE

MM. Meighen et Ferguson ont assisté, dernièrement, au grand banquet conservateur donné à MM. Rodolphe Monty et André Fauteux, à Montréal. *"Il a été beaucoup question des écoles du Manitoba et du compromis Laurier-Greenway, et pas du tout de la question scolaire ontarienne à ce banquet"*, nous dit le *Droit* d'Ottawa.

Il y a des morts qui ne consentent pas à mourir tout de bon; la question scolaire manitobaine est du nombre.

On a bien voulu s'occuper de nous. Nous remercions ceux qui l'ont fait; c'est une forme de protêt contre l'injustice qui compté sur le temps et un régime de famine pour briser la résistance. Vingt fois proclamée morte et enterrée, la question manitobaine surgit toujours, et elle est plus vivante que jamais. Une question comme celle-là est réglée quand justice a été rendue ou qu'un peuple a perdu le souci de l'honneur ou le désir de survivre. Le groupe français du Manitoba, Dieu merci, ressent l'insulte et est décidé à vivre.

Le règlement Laurier-Greenway est revenu à la surface. Ce règlement donnait bien peu de chose pour réparer une grande injustice; c'était pourtant quelque chose.

Le gouvernement Greenway avait commis une injustice envers la minorité; le Conseil Privé d'Angleterre l'avait reconnue et avait proclamé la nécessité d'une réparation. Le gouvernement manitobain, dirigé par MM. Greenway, Sifton et compagnie, refusa de rendre justice, malgré l'arrêt du Conseil Privé. On est loyal ou on ne l'est pas, quoi! Pour ces messieurs, *"British Fair Play exists when the British is on top"*.

Après bien des atermoiements peu dignes du gouvernement d'Ottawa, le règlement Laurier-Greenway vit le jour. C'était un enfant mal né et fort laid, incapable de rendre beaucoup de services à ceux qu'il devait consoler par sa venue. Le poupon était loin d'être gentil, mais les pauvres gens ne sont pas exigeants; il entra au foyer et les choses marchèrent cahin-caha.

Pour parler sans figures, on nous donna ce règlement sans nous consulter, en déclarant que c'était final.

MM. Norris et Thornton ne l'ont pas cru. Quelques années après, ils déchirèrent le règlement Laurier-Greenway et envoyèrent paître Conseil Privé et gouvernement d'Ottawa. Les lambeaux de ce chiffon s'en allèrent trouver ceux de l'Acte de Manitoba au panier à rebuts, et les tristes sires disparus du pouvoir laissèrent à leurs successeurs une injustice de plus à réparer et l'honneur national à nettoyer. Comme le sang dont la tache indélébile souille les mains de Lady McBeth, dans la pièce de Shakespeare, la honte de l'acte reste attachée à notre législature manitobaine et demande réparation.

Nous attendons.

On s'est occupé de nous au banquet conservateur de Montréal; c'est quelque chose, mais c'est ailleurs que la question doit se poser tout de bon. Le gouvernement d'Ottawa ne fera-t-il jamais rien pour faire au moins respecter sa signature au règlement Laurier-Greenway? Il a plus d'une corde à son arc. Peu nous importe laquelle il voudra choisir; ce que nous voulons, c'est quelque chose de pratique.

M. Meighen a donné dernièrement une causerie au *Canadian Club*, à Montréal; il a exprimé le voeu que l'on s'efforce de faire mourir le cri de race au Canada. Le remède est tout trouvé; que les majorités des provinces anglaises respectent les droits des minorités et ne traitent pas en chiffons les contrats qui portent leurs signatures.

La recette serait infaillible. Nous en garantissons l'efficacité.

PERTINAX.

S. V. P., NE ME PARLEZ PAS DE COLONISATION!

Parlez-moi de n'importe quoi, mais pas de colonisation; parlez-moi donc de nos gens qui sont partis aux Etats-Unis; il paraît qu'ils en "arrachent" de ce temps-ci! On leur avait bien dit aussi qu'ils étaient mieux de rester ici que de risquer tout pour rien.

— Très bien, mon ami, vous êtes mon homme et l'on va s'entendre, à coup sûr! Mais pourriez-vous me dire ce qui va arriver dans 100 ans d'ici, du train que vont les choses, avec les gros prix qu'il vous faut payer pour tout ce que l'on doit acheter et les prix ridicules qu'obtiennent ceux qui produisent les nécessités premières de la vie?

— Oh! mais, vous me posez une question un peu embarrassante; ce qui arrivera de nous, de notre influence, de notre race, de notre pays dans 100 ans d'ici?

— Eh bien, mon ami! voici en deux mots: laissons de côté ces problèmes que se posent les penseurs et les écrivains et commençons par résoudre le problème de notre survivance, problème qui est entre nos mains et dont la solution doit se faire aujourd'hui, demain, tous les jours!

— Mais comment et par qui?

— Comment? Par la colonisation. Par qui? Par les Canadiens. En effet, par la colonisation de ce pays et non pas des Etats-Unis, comme on est en train de faire depuis quelques années. C'est au Canada que nous devons accomplir notre mission comme peuple; et le Canada est assez grand, assez varié et assez riche en ressources de toute sorte pour garder ses enfants et leur permettre de vivre et de s'y établir à demeure.

— Oui, mais comment faire pour y vivre ailleurs que dans les villes? Nos cultivateurs se plaignent que le coût de la vie est élevé et qu'ils peuvent difficilement vendre leurs produits?

— C'est parfaitement vrai; mais aussi, il faut tout dire, il y en a qui vivent sur leur terre comme il y a 25 ans passés. N'est-ce pas le cas?

— Oui, et j'en connais de ceux-là et un bon nombre. Cependant il y a une question que j'aimerais à vous poser: Comment établir les enfants sur les terres? Celles-là sont trop chères pour les nombreuses familles.

— Vous touchez le point sensible en ce moment. Le surplus de nos vieilles paroisses doit aller quelque part; s'il ne va pas sur des terres neuves ou dans des endroits de colonisation, il ira dans les villes ou aux Etats-Unis. N'est-ce pas ce qui est arrivé depuis 10, 15, 20 ans? Pourquoi pas les diriger dans notre pays, qui possède d'immenses domaines à coloniser?

— Vous avez raison, je n'avais pas pensé à cela; mais où aller, où prendre les renseignements avant de faire les frais d'un voyage toujours dispendieux?

— Où aller? Où demander les informations? Mais au bureau de colonisation du gouvernement fédéral, 353, Craig-Ouest, Montréal. Il y a là des missionnaires colonisateurs, des spécialistes pour chaque province et endroit de colonisation, et ces messieurs vous attendent depuis un an!...

— Pas possible, je n'en avais pas entendu parler, excepté dernièrement, quand un Père de ce bureau, je crois, est allé prêcher dans la paroisse de B... C'est donc ça? Alors parlons de colonisation!

J.-A. N.

LONDRES — Le correspondant de la "Westminster Gazette" mande de York que l'Express qui fait le service de l'Ecosse a donné pour la première fois une séance de cinématographe pendant le voyage.

De-ci de-là

La Croix du Mont Royal

Montréal — Lundi a commencé à Montréal une campagne de souscription en faveur de la croix que la Société Saint-Jean-Baptiste se propose d'ériger sur le Mont Royal.

Cette croix aura cent pieds de hauteur; elle sera de béton armé dont la surface en éclat de granit blanc reflètera la lumière. Plantée sur le sommet du Mont Royal, côté est, illuminée la nuit, on la verra d'aussi loin que la vue peut porter. Elle sera pour le Canada tout entier un souvenir et un emblème. Elle protègera le peuple de croyants qui s'est placé sous la protection de ses bras.

La construction commencera dès que la montagne sera accessible au printemps, et son inauguration solennelle couronnera la célébration de la fête nationale du 24 juin prochain. La Saint-Jean-Baptiste compte à cette occasion sur la présence de tous les groupes de la famille dispersés au Canada, aux Etats-Unis et même au-delà des mers; un congrès les réunira pour traiter des problèmes qui intéressent la race, et les fêtes grandioses qui marqueront le 90me anniversaire de la société porteront, chez ceux qui en seront témoins, la conviction que le peuple canadien-français n'est pas de ceux qui doivent mourir.

Pour relever le niveau de l'enseignement

Le conseil d'éducation du Manitoba vient de faire des changements dans les cours de l'Ecole Normale, afin de relever le niveau de l'enseignement dans la province.

Parmi ces changements se trouvent l'extension du cours de l'Ecole Normale pour les gradués de l'Université à une année scolaire complète, au lieu des seize semaines actuelles, et l'extension du cours de troisième classe à vingt semaines au lieu de quinze.

Le cours d'Ecole Normale pour les gradués de l'Université sera désormais du 1er septembre au 15 juin. Le premier terme sera consacré entièrement au travail élémentaire et le deuxième au travail secondaire. Un gradué pourra se retirer à Noël et il recevra alors un certificat professionnel de seconde classe intérimaire, bon pour enseigner dans une école élémentaire. S'il désire venir plus tard achever son cours, il aura droit à un certificat professionnel de première classe.

Mgr Hayes a-t-il approuvé la circulaire pro-allemande?

Paris — Le gouvernement français, par l'intermédiaire du cardinal Dubois, archevêque de Paris, a transmis à Mgr Hayes, archevêque de New-York, actuellement à Rome, la copie d'une circulaire publiée par l'"American Aid Society", 125me rue, New-York, portant l'approbation de Mgr Hayes et faisant appel à la charité en faveur des Allemands.

Le gouvernement français désirerait savoir si Mgr Hayes a réellement approuvé cet appel qui porte dans un coin les mots suivants: "Approuvé par l'archevêque Hayes", et qui condamne violemment les prétendues cruautés des Français vis-à-vis des femmes et des enfants allemands de la Ruhr. Si Mgr Hayes n'a pas donné son approbation à ce papier, le gouvernement français désirerait qu'il le désavouât.

La république est proclamée en Grèce

Athènes — L'Assemblée nationale s'est prononcée en faveur de la déchéance de la dynastie grecque et de la proclamation de la République. La résolution à cet effet fut adoptée à l'unanimité. Cette décision est entrée immédiatement en vigueur.

A cause de la possibilité de rupture des relations diplomatiques avec les pays étrangers, dont les représentants sont accrédités auprès du "Régent de la Grèce", le gouvernement a décidé de maintenir provisoirement l'amiral Coundouriotis à la Régence.

On croit que le cabinet accordera une amnistie complète à toutes les personnes en prison pour des crimes politiques. Le gouvernement expropriera aussi sous peu les propriétés de l'ancienne famille royale.

L'épreuve et le classement du lait dans la Saskatchewan

Régina — A partir du 1er mai, les classifications de crème du gouvernement s'occuperont en même temps de l'épreuve et du classement du lait. Cette mesure vient à la suite d'une résolution adoptée à la récente convention de l'association des laitiers de la Saskatchewan. Les frais du nouveau service seront supportés par l'industrie laitière, comme dans le cas de la crème.

On recommande également aux directeurs de crèmeries d'inscrire sur chaque enveloppe de beurre sortant de la province: "Beurre de crèmerie canadienne, fait dans la province de la Saskatchewan".

La production du beurre augmente au Manitoba

Les chiffres de la production du beurre au Manitoba pour janvier, février et mars sont environ 15 pour cent plus élevés que ceux des mois correspondants de l'année dernière. Les conditions du marché ont été assez uniformes. Il a été peu exporté de cette production de l'hiver.

L'industrie française des avions est la première du monde

Paris — L'industrie française des avions et moteurs a obtenu l'an dernier un succès sans précédent.

En effet, 17 nations se sont fournies en France d'avions de toutes catégories. Certaines ont même passé des contrats portant sur plusieurs années.

Ce succès fait hommage aux industriels français qui ont victorieusement conquis des marchés importants, grâce à leur persévérance et à la réputation de leurs appareils.

Les pluies et les gelées ont causé des dégâts en France

Paris — Les inondations et la gelée ont causé de grands dommages à l'agriculture, et l'on signale un déficit de 20 pour cent dans la récolte du blé. Une grande partie des terres labourées l'automne dernier n'ont pu être ensemencées à cause des pluies continuelles, et une importante proportion des semences ont été détruites par les gelées qui ont été sévères cette année.

En ce moment on mène une compagne pour amener les cultivateurs à combler le déficit de 20 pour cent par des semailles printannières, afin que la France ne soit pas forcée d'effectuer des achats de blé à l'étranger à la veille des récoltes de 1924.

Le Canada et les Soviets

Ottawa — "Pour le plus grand bien des deux pays, j'ai l'honneur d'annoncer que le Canada est prêt à reconnaître l'Union des Républiques soviétiques." C'est en ces termes que l'hon. W.-L. Mackenzie King a répondu à M. Yasikoff, agent du gouvernement des Soviets, à Montréal, qui lui demandait si la reconnaissance comme gouvernement de droit des Soviets par Sa Majesté britannique comportait reconnaissance de la part du Canada. M. Yasikoff ayant fait sa demande par lettre, de Montréal, c'est par lettre que le premier ministre du Canada lui a répondu.

La ville de Saskatoon et le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Saskatoon — La ville de Saskatoon, par ses représentants au conseil de ville, s'est prononcée en faveur du chemin de fer de la Baie d'Hudson et une résolution énergique recommandant le parachèvement de cette route du nord a été adressée au gouvernement fédéral.

Des copies de la dite résolution ont été transmises au très honorable M. W.-L. Mackenzie King et à l'honorable M. George-O. Graham, ministre des chemins de fer.

La Banque Canadienne Nationale de France

Québec — On annonce que la Banque d'Hochelaga et la Banque Nationale, qui seront fusionnées prochainement, ont obtenu conjointement la reconnaissance de la personnalité civile de la succursale de la Banque Nationale à Paris sous le nom de Banque Canadienne Nationale (France), au capital de 10,000,000 de francs.

Les Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan

Régina — A la séance d'ouverture de l'assemblée annuelle des directeurs des Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan, le président, le gérant général et les sept directeurs ont donné leur démission en bloc. Quatre d'entre eux ont été réélus: W.-C. Paynter, de Tantallon, le président sortant; J.-A. Gregory, de North Battleford; W.-F. Goulden, de Yorkton et Dr F.-J. Ball, de Régina.

Le bilan pour l'année accuse une perte de $119,000.

La démission du gérant général, W.-M. Logan, a été acceptée.

TRIBUNE LIBRE

Une étrange confusion

Monsieur le directeur de la Liberté,

Je lisais dans le numéro de la Northwest Review du 22 mars un article intitulé: "The War Damage Scandal in France". Il me semble qu'il est impossible de laisser passer cela sans une protestation. J'ignore quel est l'auteur de cette tartine, mais c'est certainement quelqu'un qui parle de choses dont il ne connaît pas le premier mot; à moins que ce ne soit un malheureux dont la haine, vingt fois recuite dans la bile de son foie malade, cherche à se satisfaire contre cette France, qui s'en moque d'ailleurs, mais qui mérite cependant tous les respects.

Voici donc que ce monsieur a pris occasion de ce qui s'est passé aux Chambres françaises dernièrement, à propos des réclamations exagérées faites au gouvernement français par un certain nombre de métèques et de chevaliers d'industrie, pour confondre cela avec les justes réclamations de la France contre l'Allemagne. Chacun comprend selon sa capacité, n'est-ce pas? C'est ce qu'il a compris, celui-là! Et il s'appuie sur un J.-M. Keynes... Pourquoi n'est-il pas allé visiter les champs de bataille avant que la reconstitution se soit faite? Il se serait rendu compte par lui-même que les réclamations de la France ne couvrent qu'une petite partie des dommages causés par la rage de l'Allemand arrivée à un paroxisme tel que ce dernier s'est mué en brute insensée. Il eût vu tout un pays détruit, de l'Iser à la Suisse. J'étais à Verdun en 1921. Je dînais auprès d'une vieille dame anglaise qui venait, comme moi, de parcourir les champs de bataille et elle me disait: "Oh! Monsieur, en Angleterre on n'a pas idée de ces ruines. — Mais, Madame, lui répondis-je, vos hommes d'Etat y sont venus en foule! — Ah! continua-t-elle, je n'y comprends rien. — Nous comprenons, nous!"

Un autre incident de ma visite aux champs de bataille en 1921: J'étais présent à Reims à la visite de la légion américaine. Ils étaient là quelques cent cinquante citoyens de la grande république. Le cardinal Luçon leur parla devant sa cathédrale saccagée, trouée, sans toit, s'élevant comme un grand fantôme criant contre ses bourreaux. Il leur dit, le cardinal, le feu allumé par les bombes incendiaires allemandes, brûlant la charpente, fondant le plomb de la toiture, et le plomb se refroidissant avant d'atteindre le sol tombant à terre en forme de larmes. "J'ai lu sur un journal de chez vous, continua le Cardinal, ~~j'ai vu~~, dis-je, sur un journal de chez vous que $150,000 suffiraient pour réparer la cathédrale de Reims. Eh bien! Messieurs, nous avons des devis établis par les architectes les plus compétents et avec une rigueur de conscience absolue; d'après ces devis, il faudrait cent quarante-quatre millions pour réparer notre cathédrale, et encore nous n'aurions pas la cathédrale de Reims d'avant-guerre. Des trésors irréparables sont détruits."

Et on vient nous parler d'extravagances, à propos des réclamations françaises! Allons! Allons!... Mais l'auteur de l'article qui soulève mon indignation ne comprendra pas...

J.-M.-A. JOLYS, ptre,
Saint-Pierre-Jolys, Man.

A propos d'une revue

Monsieur le directeur de la Liberté,

Vous vous souvenez sans doute qu'il a paru une annonce dans la Liberté, il y a juste un an: "Lettre de Ninette — Concours de la Canadienne, de Montréal". Il y avait cent prix à gagner. J'ai trouvé la devinette exacte et envoyé les quatre abonnements demandés, plus un supplémentaire. Ne recevant pas de nouvelles, j'ai écrit plusieurs fois. Pas de réponse. Enfin une autre compagnie de Gardenvale, P. Q., m'écrivit que la compagnie de Montréal avait fait faillite et que la revue serait servie gratuitement pendant un an à tous les abonnés. Là-dessus nous avons reçu un numéro depuis septembre dernier. Depuis, plus rien.

Jugez combien une telle chose est désagréable pour ceux qui ont souscrit des abonnements et encore plus pour ceux et celles qui, comme moi, ont demandé à leurs amis de souscrire. Ce n'est pas ainsi qu'a agi notre excellent journal la Liberté dans son récent concours, conduit d'une façon si loyale, et dans lequel les prix offerts ont été remis à qui de droit.

Je vous serais très obligée, Monsieur le Directeur, de bien vouloir me dire par la voie du journal ce qu'il est advenu de la Canadienne et ce qu'il serait à propos de faire dans mon cas.

Mme Francis DESMARAIS,
[illegible] Dufresne, Man.

N.D.L.R. — La revue la Canadienne a suspendu sa publication. Nous croyons que toute réclamation est peine perdue.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Celui qui réclame sans cesse!

L'Evénement (Québec):

L'Ouest a plus de chemins de fer qu'il peut en alimenter. L'Ouest ne paie pas la dîme des impôts nécessaires pour maintenir les chemins de fer nationaux. L'Ouest a taxé l'Etat d'injuste façon dans sa fièvre de développement rapide. L'Ouest a accumulé des dettes énormes, dont les intérêts sont très mal payés, pour bâtir grand et beau. L'Ouest doit plus de $50,000,000 aux industriels et aux commerçants de l'Etat. L'Ouest n'a pas remboursé au gouvernement fédéral la totalité des sommes qui lui ont été avancées pendant la guerre. L'Ouest paie moins cher que l'Est pour le transport de ses marchandises. Mais l'Ouest se plaint toujours et réclame sans cesse!

Si les politiciens de l'Ouest avaient le souci des intérêts généraux du Canada, ils réaliseraient vite combien est impudente une demande comme celle de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, lorsque l'industriel, l'ouvrier et l'agriculteur de l'Est sont menacés économiquement par la querelle injuste que les progressistes font à la protection tarifaire.

Lavergne-Meighen

Le Canada (Montréal):

Après s'être rallié successivement à tous les mouvements connus dans le dominion, — pourvu qu'ils fussent dirigés contre le cabinet libéral, — il restait à M. Lavergne de se jeter dans les bras de M. Meighen.

Le geste en soi a peu d'importance. Battu à plusieurs élections, M. Lavergne a perdu graduellement le prestige que son talent lui avait valu, malgré des erreurs lamentables de jugement et les pirouettes continuelles de son esprit.

Mais il illustre suffisamment bien sa mentalité. Qu'il ait prêché un nationalisme farouche ou qu'il se soit porté contre le candidat de l'hon. M. King, qu'il ait combattu à Québec Gouin et Taschereau, M. Lavergne, posant à l'indépendance, n'a jamais cédé qu'à un seul sentiment, — sentiment qui le pousse maintenant dans le parti Meighen.

Sa haine invétérée est devenue presque comique à force d'être emportée contre le parti libéral.

Mais que peut nous importer! M. Lavergne a le choix des comtés où nous pourrons le battre une fois de plus!

Le vote des femmes en France

Le Soleil (Québec):

On a cru un moment que la France, rompant avec les traditions des races latines, allait accorder le suffrage féminin. En 1922, MM. Jean Bon et Lucien Dumont faisaient à la chambre française une proposition ainsi conçue: "Les lois et dispositions réglementaires sur l'électorat et l'éligibilité à toutes assemblées élues sont applicables à tous les citoyens français, sans distinction de sexe." Ce sexe galant fut adopté par 244 voix contre 37, mais il y eut trois cent cinquante abstensions, résultat qui démontrait que le projet ne jouissait pas d'une extrême popularité parmi les hommes d'Etat de la France.

On vit bien, un peu plus tard, que le féminisme ne pourrait profiter longtemps de la galanterie législative. Si plus de trois cents députés n'avaient pas cru devoir voter pour éviter de déplaire "à ces dames", le sénat ne fut pas si indulgent. Le 21 novembre suivant, il repoussait la proposition de MM. Bon et Dumont, avec la conviction de rendre ainsi un service à la femme et à l'administration de la chose publique. C'est pourquoi les femmes françaises ne voteront pas aux prochaines élections législatives.

"Petite charrette" et "char-palais"

Le Devoir (Montréal):

On se prépare à ériger un monument à Mgr Laflèche, le grand évêque des Trois-Rivières. On lira avec plaisir, à ce propos, cet extrait d'une lettre que celui-ci adressait un jour à l'une de ses nièces religieuses:

"Nous avons fait hier et avant-hier un magnifique pèlerinage à la grande Sainte-Anne-de-Beaupré, au cours duquel j'ai pu donner deux instructions, avec la facilité et la vigueur du jeune âge, sur le pèlerinage de cette vie, qui n'est qu'un voyage de la terre au ciel. Je ne puis t'en donner ni l'analyse ni le résumé, ce serait trop long. Qu'il me suffise de te dire que je leur ai exposé que le chemin qui conduit au ciel est celui des commandements de Dieu, qui est figuré par les chemins ordinaires, où l'on voyage en voiture découverte, exposé à toutes les incommodités de la route et intempéries, etc. — Mais qu'il y a un chemin plus direct, plus rapide et beaucoup plus sûr, c'est celui de la pratique des conseils évangéliques, figuré par les chemins de fer, où l'on voyage à bien meilleur marché, dans des voitures perfectionnées, bien chauffées et qui nous mettent à l'abri de toutes les intempéries des saisons; mais qu'il n'est pas donné à tout le monde d'y avoir accès, seulement à ceux et à celles que Dieu y appelle. D'où j'ai conclu que dans la vie commune, où l'on s'engage, par le baptême, à observer les commandements de Dieu, on s'en va au ciel en petite charrette, tandis que ceux que Dieu appelle à la pratique des conseils évangéliques par les voeux de religion, s'en vont au ciel en char-palais".

L'Ouest et le projet de canalisation du Saint-Laurent

La Presse (Montréal):

Un député progressiste de l'Ouest, M. Millar, a, fort à propos, dénoncé l'erreur qui consiste à faire entrevoir aux gens de l'Ouest, par la réalisation de ce projet, la perspective — faussement désignée d'ailleurs comme une certitude d'une réduction des frais de transport de leurs récoltes.

Rien n'est moins prouvé, comme l'a reconnu le représentant de l'Ouest, car, ainsi que nous l'avons nous-même démontré sans peine, en nous autorisant des témoignages des gens au courant de ces questions de navigation, les lenteurs, les risques et les frais inhérents au passage, par des navires de fort tonnage, dans une succession de canaux, sont autant de facteurs qui ajouteraient au coût de ces transports bien plutôt qu'ils ne les diminueraient.

En tous cas, ils contrebalanceraient difficilement les avantages d'une navigation sans rupture de charge par des bateaux de fort tonnage, et c'est trop clairement se moquer de la crédulité des braves cultivateurs de l'Ouest, ceux des Etats-Unis comme ceux du Canada, que de leur faire miroiter une réduction que, dans certains cas, les promoteurs de ces projets n'hésitent pas à représenter comme égale au coût total des frais de transport actuels!

D'ailleurs, il y a lieu de croire que, dans nos provinces des prairies, tout au moins, on se rend compte parfaitement qu'il y a des besoins nationaux plus importants et plus pressants à satisfaire d'abord.

IL Y A 50 ANS

Extrait du "Métis", 28 mars 1874

L'hon. M. Royal

On trouve dans le Courrier d'Outaouais le compte rendu d'une séance de l'Institut Canadien-Français de cette ville à laquelle l'hon. M. Royal a donné une conférence.

Voici ce que le Courrier dit de l'hon. M. Royal:

"M. Royal est un avocat, un publiciste habile que le Nord-Ouest doit se féliciter de posséder et que nous regrettons toujours de ne plus avoir au milieu de nous comme au temps jadis. La tâche immense qu'il a entreprise de consolider l'élément catholique-français établi à cent lieues du Bas-Canada, il la poursuit avec une ardeur sans pareille. Nous avons eu de sa bouche une description circonstanciée du Nord-Ouest. Le moment est on ne peut mieux choisi pour cela. Tous les yeux sont tournés vers le sort politique qui attend les peuples de ces territoires; c'est surtout la question catholique-française qui en est le point principal, par conséquent nous nous y rattachons étroitement. Comme conclusion pratique de sa conférence, M. Royal invoque l'émigration de nos compatriotes à Manitoba, et il se demande avec tant d'autres pourquoi nous n'irions pas là, dans ce pays gouverné par nos propres lois, vivre avec nos nationaux, plutôt que de nous lancer éperdument dans le gouffre des Etats américains, où la vie n'est guère comparable au confort qu'après quelques années d'un travail ordinaire l'on peut se procurer sur les terres de la Rivière Rouge, ou dans les industries qui sont en voie de s'y répandre avec rapidité."

Pas de danger d'inondation

Montréal — Les fonctionnaires du Chemin de fer National, actuellement en conférence à Montréal, assurent qu'il n'y aura pas cette année, dans l'Ouest et dans la région de l'Atlantique, de [illegible] comme celles du printemps de 1923, qui causèrent des dégâts aux chemins de fer pour plusieurs millions de dollars. Cet état de choses avait été occasionné par la neige abondante et les fortes pluies.

L'EXPOSITION DES MISSIONS DES PERES OBLATS A BRUXELLES

Le roi Albert la visite et s'intéresse tout spécialement aux missions de l'Extrême-Nord

Au mois de février dernier avait lieu à Bruxelles une grande Exposition des Missions catholiques. Le R. P. Hermant, O.M.I., directeur du "Messager de Marie-Immaculée", veut bien nous adresser l'article suivant, qui a trait à l'exposition des RR. PP. Oblats et à la visite qu'y a faite le roi Albert. Tous les détails qu'il contient sont inédits au Canada.

Que de collèges, pensionnats et externats défilèrent devant notre étalage! Que de paisibles visiteurs, ayant dépassé... l'âge du collège, furent empêchés par cette affluence de voir à leur aise! Et que de fois, collégiens ou pensionnaires, nous posèrent la question:

— Mon Père, pourquoi faut-il quitter les iglous quand la neige devient glace?

— C'est très simple. Sous la glace, on serait dans une glacière... Et, dans une glacière, il fait froid.

— Et sous la neige?...

— Sous la neige il fait chaud... à condition de fermer la porte!

— C'est très intéressant, mon Père. Merci.

Les visiteurs de l'après-midi avaient, généralement, plus de chance de "voir à leur aise". A certains jours, pourtant, ce fut aussi la cohue, même l'après-midi: témoin le dimanche 17 février, où l'on enregistra, pour le demi-jour, près de 4,000 entrées.

Quelques visiteurs de marque nous furent particulièrement signalés: M. Léon Delacroix, ancien premier ministre; M. le baron Ruzette, ministre de l'agriculture; M. Georges Goyau, de l'Académie française; Mlles les Princesses de Ligne, Mmes les Comtesses de Mérode Westerloo.

* * *

Entre-temps, le film-missionnaire et les conférences avec projections ne chômaient pas.

Le mercredi 13 février, le journal "Le XXe Siècle" publiait le petit compte-rendu suivant, qu'on nous pardonnera de reproduire:

Les Missions chez les Esquimaux,
par le R. P. Hermant, O.M.I.

"Devant une salle comble, le R. P. Hermant a parlé, lundi soir, des missions des Oblats de Marie au pays des neiges, chez les Indiens du Canada et les Esquimaux.

"Labeur effroyable et sublime! Effroyable tant à cause de la rigueur terrible du climat (parfois 65 degrés centigrades en-dessous de zéro) qu'à cause de l'état de dégradation où vivaient les peuplades à évangéliser. Sublime parce qu'il montre ce que peut faire un apôtre que soutient la charité du Christ: tel évêque sexagénaire fait de longues et pénibles marches, sa hotte sur le dos, pour visiter son immense vicariat; tel Père accomplit dans un désert de glace une randonnée de 480 kilomètres (et autant au retour), à pied derrière son traineau, pour administrer une vieille femme.

"Lorsqu'à la fin de sa très intéressante causerie le P. Hermant salua la croix rédemptrice plantée par les Oblats aux extrémités de la terre, une ovation acclama cette croix qui apparut, grandiose et lumineuse, sur l'écran."

La conférence s'était donnée le 11 février, 70me anniversaire de la première apparition de Lourdes. Un Oblat de Marie-Immaculée, parlant à pareil jour dans la catholique Belgique, ne pouvait oublier ce détail. Aussi connut-il l'une des plus douces émotions de sa vie lorsque; à la fin de la première partie, faisant passer sous les yeux de l'assemblée, en l'annonçant simplement, l'image radieuse de la "Vierge couronnée", il entendit l'auditoire applaudir spontanément avec un frisson de filiale ferveur.

L'assistance lui réservait une autre joie. Lorsque, l'excursion à l'Océan glacial terminée, il proclama: "Et voici l'état-major des Oblats de Marie Immaculée", il vit, avant même tout commentaire, la photo du Chapitre Général accueillie par d'unanimes et longs applaudissements. On aurait dit que tout ce monde nous connaissait depuis un demi-siècle... Ouvriers apostoliques des lointains pays, que cette sympathie vous encourage et vous soutienne dans vos rudes labeurs!

Quant à l'ovation finale au Christ en Croix, elle éclata de toutes parts dès que l'auguste symbole de la Rédemption se profila sur l'écran, et on la répéta longtemps encore, avec enthousiasme, après les dernières paroles du conférencier.

Ah! des moments comme ceux-là ne s'oublient jamais!

* * *

Le grand jour, pour l'exposition, fut le samedi 16 février.

Dès le début de la semaine la rumeur avait couru que Leurs Majestés le Roi et la Reine daigneraient nous faire l'honneur d'une visite, mais personne ne pouvait donner de précisions sur le jour et l'heure.

En fait, nous fûmes avertis au dernier moment. L'exposition s'ouvrait tous les jours à 9 heures. La Reine se fit annoncer pour 10 h. 30. C'était le moment, ou jamais, de rafraichir quelque peu la neige, légèrement ternie, de notre paysage polaire... Et une ouate bien blanche s'étendit aussitôt de l'iglou des Esquimaux à la tente des Peaux-Rouges.

* * *

Au cours de cette même matinée, on nous prévint de la visite de S. M. le Roi pour 2 heures après-midi. Allégresse chez tous les Missionnaires, dont beaucoup ne connaissent le grand Monarque que par sa renommée de gloire et son imposante photographie.

De nouveau, les Missions des Oblats de Marie-Immaculée auront l'honneur de retenir, les premières, l'attention de Sa Majesté.

Les Oblats de Marie-Immaculée, le Roi se rappelle les avoir connus à La Panne; aussi, nous dit-il avec un bon sourire:

— Nous étions sur leur "paroisse" durant la guerre.

— Ils s'en souviendront toujours, Sire, et ils remercient encore Votre Majesté d'avoir bien voulu conférer le titre de "Chapelle royale" au sanctuaire qui abrita si souvent nos Souverains et les Princes royaux... L'ancien supérieur du Couvent, le Père Bommenel, était ici hier après-midi.

— Ah!... Comment se porte-t-il, le Père Bommenel?

— Fort bien, Sire, et il regrettera beaucoup d'avoir été absent pour la visite de Votre Majesté.

Après quelques questions sur les objets exposés, le Roi demanda:

— Et il y a des Belges dans toutes vos missions?

— Dans toutes les parties du monde, Sire, des Belges sont envoyés par notre Supérieur Général.

— Etes-vous au Congo?

— Jusque maintenant, non. Notre champ d'apostolat est tellement vaste! Et nos Vicaires apostoliques réclament du renfort avec tant d'insistance!

Tandis que le Souverain lisait, avec admiration, notre statistique de Missionnaires au Canada, à Ceylan et au Sud-Africain, un photographe, que nous n'avions pas remarqué, me fit signe qu'il désirait quelques secondes de pose. Je prévins Sa Majesté, qui se tourna docilement vers l'appareil, et je demeurai, respectueusement, deux pas en arrière. Mais le Roi ne l'entendit pas de la sorte, et, avec un geste de familière déférence qu'accompagnait un sourire, il se retourna en disant:

— Approchez donc, mon Père!... On ne vous verra pas!...

C'était si imprévu et si charmant, que je vins me placer près de Sa Majesté avec une expression de bonne humeur... dont je ne m'aperçus que sur la photo.

Comme le Roi-soldat s'était tout spécialement intéressé aux Missions de l'Extrême-Nord, je lui offris le volume "Aux Glaces Polaires", du Père Duchaussois, couronné par l'Académie française.

— En êtes-vous l'auteur, mon Père?

— Non, Sire, l'ouvrage est d'un Oblat qui est allé jusqu'à l'Océan Glacial. Mais je viens de publier un volume plus modeste sur notre apostolat au Sud-Africain. Votre Majesté daignera-t-elle l'accepter?

— Mais très volontiers! Et je vous suis bien reconnaissant.

— Puis-je y écrire une dédicace?...

— Elle me fera le plus grand plaisir... Vraiment, mon Père, vous me comblez.

Avant de quitter notre stand, Sa Majesté me pria de remettre son "message de sympathie" au R. P. Bommenel, puis résuma ses impressions en ces termes:

— Mon Père, je vous félicite pour votre Exposition. Elle donne une idée exacte de vos divers champs d'apostolat. Je suis plein d'admiration pour vos Missionnaires. Ils ne reculent devant aucun climat, aucune distance, aucune fatigue. Ce sont de grands ouvriers de l'Eglise et de la civilisation. Ils méritent qu'on s'incline devant eux.

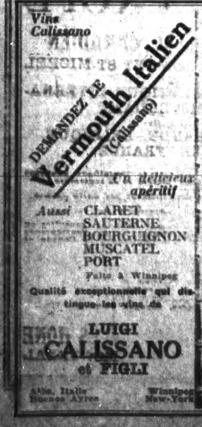
— Sire, merci pour ce haut témoignage d'estime. Les paroles de Votre Majesté seront fidèlement transmises à notre Supérieur Général.

Le Roi m'avait serré la main. Il passa au stand suivant... Alors, ému, j'écrivis cette dédicace, sur le trop modeste volume qui devait lui être remis:

"A Sa Majesté le Roi, en souvenir de sa visite au stand des Pères Oblats à l'Exposition des Missions: Hommage de loyalisme, d'admiration et de reconnaissance."

R. P. HERMANT, O.M.I.

Le roi Albert de Belgique visitant l'Exposition des Missions des Oblats à Bruxelles. A gauche, Mgr Evrard, doyen de Bruxelles; à droite, le R. P. Hermant, O.M.I., directeur du "Messager de Marie-Immaculée."



Chronique Scientifique

Les habitants aquatiques

Les eaux, qui couvrent les deux tiers de la surface de notre globe, sont remplies d'un si grand nombre de créatures vivantes que nous n'en connaissons pas encore toutes les espèces. Cependant les connaissances que nous avons de ces êtres animés nous montrent qu'il y a parmi eux, comme partout ailleurs dans la nature, un ordre parfait. Toutes ces créatures peuvent être rangées sous certaines classes. Elles ont leur nature, leur genre de vie, leur nourriture, leur caractère propre, leurs facultés particulières. Il s'y trouve, comme sur la terre, des gradations, des nuances, des passages insensibles d'une espèce à l'autre.

Mais parmi cette multitude d'habitants de la mer, quelle variété, quelle diversité de destinations et de formes! On trouve parmi eux les plus grands et presque les plus petits des animaux. Le dos de l'énorme baleine ressemble à un îlot, tandis que la petitesse d'autres poissons nous permet à peine de les apercevoir.

Ici les tortues, les écrevisses, les conques, les huîtres, qui ont les os en dehors et la chair en dedans; là les poissons de toute espèce, qui ont les os en dedans et la chair en dehors, mais recouverte d'une peau, elle-même recouverte d'un toit d'écailles. Ceux-là cheminent lentement, avec leurs maisons de pierre; ceux-ci s'élancent comme un trait, se bercent mollement, s'élèvent, descendent à volonté. Pour fendre plus facilement les ondes, Dieu leur donne un corps effilé, aplati sur les côtes et aiguisé par la tête. Des rames naturelles, ou des nageoires, placées sous la poitrine et sous le ventre, à la queue et sur le dos, les dirigent dans tous les sens. Au moyen de la nageoire placée à la queue, ils se meuvent en avant. Celle qui est sur le dos dirige les mouvements du corps. Ils s'élèvent par la nageoire pectorale, et celle de dessous le ventre leur sert à se tenir en équilibre. On en voit de plats, de cylindriques, de triangulaires, de ronds, etc. Il y en a qui sont armés d'une corne; d'autres d'une forte épée ou d'une espèce de scie. Chez ceux-ci, la couleur se confond avec celle de la mer, au point qu'il est difficile de les distinguer; la nature a paré ceux-là des plus magnifiques couleurs.

Un des organes dont les poissons ont le plus besoin pour nager, c'est la vessie d'air qui est dans l'intérieur de leur corps et qu'ils dilatent ou compriment à leur gré. La compriment-ils, devenus plus pesants, ils enfoncent. La dilatent-ils, devenus plus légers, ils remontent.

Enfin chaque espèce de poisson a reçu une arme, ou du moins quelque industrie pour se défendre au besoin. La baleine, sa queue meurtrière; l'espadon, redoutable ennemi de la baleine, son épée à scie; la pourpre, sa tarière, qui perce les coquilles les plus dures; le dauphin lance aux yeux de son adversaire un violent jet d'eau pour l'étourdir; la sèche, une bouteille d'encre pour se dérober à sa vue. Quant à ceux des poissons qui ont le moins d'industrie pour se défendre, ils ont en récompense la plus grande fécondité pour se propager; tandis que ceux qui, par leur grosseur, leur voracité, leurs armes, sont les plus redoutables, ne multiplient, en comparaison, que très peu. La baleine ne produit par an qu'un seul petit, tout au plus deux. Une seule carpe suffit pour repeupler toute une rivière avec ses trois cents milliers d'oeufs.

DESPREAUX.

Notre bétail sur le marché britannique

Montréal — Il n'y a pas eu de vente d'animaux canadiens sur les marchés de Glasgow et de Birkenhead, Liverpool, la semaine dernière, faute d'arrivages.

Les exportateurs déploient beaucoup d'activité et s'empressent de retenir des places sur les navires qui ont établi leur port d'embarquement à Halifax, N.-E., et à Saint-Jean, N.-B. Ils concluent à cette fin des contrats avec les compagnies maritimes. L'exportation du bétail se fera sur une vaste échelle ce printemps et, comme la demande est bonne, les prix ont augmenté de 50 sous par 100 livres sur le marché de Toronto, la semaine dernière. En général, les bouvillons se vendent de $7 à $8.85, et les vaches de $4.50 à $5 les 100 livres. Les taureaux ont rapporté de $3 à $6. Le bétail destiné à être mis en conserve se vend de $1.50 à $2 les 100 livres.

Vieillard héroïque

Paris — Un octogénaire héroïque, Louis Descoins, qui effectua récemment son seizième sauvetage en arrachant à la Seine une femme, a reçu une médaille d'or de la Fédération des Sociétés de sauvetage de France. Il est entendu que le gouvernement français accordera quelque honneur à Descoins. On rappelle que, pendant le siège de Paris, Descoins plongea souvent dans la Seine, sous le feu des Allemands, pour réparer le câble et maintenir la communication entre le fort Valérien et Rouen.

LONDRES — La "Windlemog" est une revue anglaise, exclusivement rédigée par des enfants. La directrice, qui a quatorze ans, est "la personne la plus âgée" de la maison.

LES OUBLIES DE L'HISTOIRE

(Suite)

1er juin 1746 — Permis de Josué Boisberthelot, de Beaucours, Chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la ville et du gouvernement de Montréal, à Joseph Huno, de partir de Montréal avec un canot équipé de cinq hommes, pour se rendre au poste de la mer de l'Ouest.

Rôle des engagés: Joseph Huno, guide, habitant de l'Ile Perrot; Jean Huno, habitant de l'Ile Perrot; André Lalonde, de Soulanges; Alexis Debled, de la Pointe-aux-Trembles; François Bazinet, de la Pointe-aux-Trembles; André Primot, de Châteauguay. P. 222.

20 juin 1746 — Permis du même gouverneur à Pierre Roger de partir de Montréal avec un canot équipé de six hommes pour se rendre au poste du lac La Pluie.

Rôle des engagés: Pierre Roger, fermier du dit poste; Antoine Latreille, Antoine Lanthier, de Pointe-Claire; Raymond Passe Champagne, de Vannes; Michel Deschamps, de l'Ile Perrot; Bernard Laviolette, de Châteauguay. P. 223.

6 juillet 1746 — Permis du gouverneur de Beauharnois au Sieur Maugras, négociant à Montréal, de faire partir de Montréal quatre canots équipés de vingt hommes, sous la conduite de Pierre Primot et Jean-Baptiste Ladouceur, pour se rendre au poste de l'Ouest.

Rôle des engagés des dix canots: Paul Primot, de Châteauguay, conducteur; Baptiste Ladouceur, du haut de l'Ile, conducteur; François Dagenets, Joseph David, de Saint-Michel; Antoine Luno, Joseph Germain, de l'Ile Perrot; Charles Rancour, Joseph Lafleur, Jean ...., Pierre Ladouceur, Pierre Ranger, du haut de l'Ile de Montréal; Hyacinthe Lafleur, Jean-Baptiste Lachapelle, Louis Lorio, Nicolas Millet, Pierre Lorin, de la Pointe-aux-Trembles; François Lachapelle, de Repentigny; Pierre Lapierre, de Saint-Laurent; Jacques Defonceau, de la Rivière des Prairies; François Laviolette, Pierre Laviolette, André Primot, Joseph Primot, Jacques Thibault, de Châteauguay. P. 224.

22 avril 1747 — Permis du même gouverneur au Sieur Maugras de faire partir de Montréal deux canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite de Ladouceur et Boyer, pour se rendre au poste de la mer de l'Ouest.

Rôle des engagés: Baptiste Ladouceur, conducteur, et Germain Boyer, du haut de l'Ile; Pierre Laplaine, Pierre Sabourin et Jacques Sabourin, de la Pointe-Claire; François Dagenets, Joseph Dagenets, de Saint-Michel; François Guérin et Amable Boyer, de Montréal; François Texier (Tessier), de Repentigny; Toussaint Loisel et Joseph ......, de la Pointe-aux-Trembles; François Deschamps et Joseph Lassiseraye, de l'Ile Perrot. P. 228.

4 mai 1747 — Permis du même de faire partir de Montréal deux canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite de Mathieu Laroche, pour le poste de l'Ouest.

Rôle des engagés: Joseph Saint-Germain, Constant Villeneuve; Pierre Bertrand, Pierre Rodier, Joseph Dufresne, de Montréal; Joseph Coulon, Pierre Lecomte, de Varennes; Louis Dinais, de Vaudreuil; Jacques Duverger, de Saint-François; Antoine Deschamps, Joseph Deschamps, de l'Ile Perrot; Jean-Baptiste Rapin, de Lachine. P. 228.

18 mai 1747 — Permis du gouverneur de Beauharnois au Sieur de la Vérendrye, capitaine dans les troupes et commandant pour le Roi au poste de l'Ouest, de faire partir de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite des Sieurs de Beaumois et Gonneville, pour se rendre au poste de l'Ouest.

Rôle des engagés: Gonneville, Pierre Paraut, de Montréal; Louis Caillard, de Lachine; Louis Pelletier, de Laprairie; Baudin, de Laprairie; Paul Guyot, de l'Ile Perrot; ...... Forest et André Forest, de Lavaltrie; Charles Duplessis, de L'Assomption; André Larchevêque, de Montréal; Pierre Carignan, Gervais Baril, François ...., de Batiscan. P. 229.

9 juin 1748 — Permis du gouverneur de la Galissonnière au Sieur Gonneville Rupalais de partir de Montréal avec trois canots équipés de 23 hommes, lui compris, pour se rendre au poste de La Pluie et du Lac des Bois.

Rôle des engagés: Louis Ménard, de Saint-Michel; Jean-Baptiste Marsolet, de Montréal; Joseph Quesnel, de Lachine; François Drousson, dit Robert, de Contrecoeur; Pierre Morin, de Boucherville; Gabriel Saint-Michel, de la rivière Saint-Pierre; Charles Cardinal, de Lachine; Pierre Hubert, dit Lacroix, de Lachine; Vincent Ladouceur, de Lachine; Joseph Leclair, de la Longue Pointe; Antoine Boyer, de la Longue Pointe; François Chagnon, de L'Assomption; Gailly, de Champlain; Joseph Soulard, François Roy et Joseph Defond, du Faubourg Saint-Joseph; Charles Chevaudier, dit Lépine, Louis-Maurice Lafantaisie, Jean Morin, Charles Dubord, de Montréal; Pierre Rivard, de Gentilly; Alexandre Beaudette, de Champlain. P. 232.

10 juin 1748 — Permis du gouverneur de la Galissonnière au Sieur Chevalier de la Vérendrye de partir de cette ville avec quatre canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite de François Sauvage, surnommé de la Magdeleine, pour se rendre au poste de la mer de l'Ouest.

Rôle des engagés: F. Sauvage, conducteur; Jean-Baptiste Sanscrainte, Gabriel le Panis, Lideric Lemont, Louis Delinelle, Joseph Delinelle et Pierre Janson Lapalme, tous de Montréal; Jacques Lapierre, François Charpentier, Pierre Dagenest, Jean-Baptiste David, Léonard Lapierre et Pierre Lépine, de Saint-Michel; Joseph Clermont et Antoine Clermont, des Grondines; Joseph Lafortune, Clover ..... Archambault, de Maskinongé ...... et François Primot; Antoine Bourbonnais et Jean-Baptiste Papin, de Lachine; Pierre Choret, de Saint-Laurent; Michel Bouvier, de la Pointe-Claire; Michel Laliberté, de Repentigny; Joseph Galipeaux, de la Pointe-aux-Trembles. P. 233.

10 juin 1748 — Permis du gouverneur de la Galissonnière au Sieur Ignace Gamelin de faire partir de Montréal deux canots équipés de sept hommes chacun sous la conduite de Joseph Durivage, pour se rendre au poste de la Reine et de Maurepas, exploités par le Sieur de la Vérendrye.

Rôle des engagés: Joseph Durivage, conducteur, de Montréal; Antoine Bouvier et Michel Champagne, de Saint-Michel; Jean-Baptiste Chartier et Antoine Caty, de Saint-Léonard; Gabriel Blaye (Blais), de la Pointe-aux-Trembles; Ignace Thibault, de l'Ile Jésus; Pierre Gagnier, de Laprairie; François Mousseaux, de Saint-Sulpice; Joseph Asselin, de la Rivière Saint-Pierre; Jean Evang ......, François Delorier et Ignace Lantier, de la Pointe-Claire; Charles Lebrun, du Sault au Récollet. P. 233.

24 mai 1749 — Permis du même au même de partir de Montréal avec deux canots de six hommes chacun, sous la conduite de Joseph Durivage, pour se rendre aux forts de Maurepas et la Reine.

Rôle des engagés: Jean-Baptiste Ladouceur, guide, à la place de Joseph Durivage, tombé malade; Antoine Lantier, François Lantier, de la Pointe-Claire; Jean-Baptiste L'Etang, de Sainte-Geneviève; Paul Prieur, de Lachine; Augustin Barré, Pierre Gagnier, Pierre Biscornet, de Laprairie; Pierre Mandeville et François Mandeville, de Berthier; Jean-Baptiste Desjardins, de Varennes; Gabriel Bleiye..., de la Pointe-aux-Trembles; Jean Baptiste ...... de L'Assomption. P. 238.

24 mai 1749 — Du même au Sieur Maugras (pour le Sieur de la Vérendrye) de faire partir de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite de Jean-Baptiste Rapin, pour se rendre aux forts Dauphin et Bourbon.

Rôle des engagés: Antoine Bourbonnais, François Bourbonnais, Jacques Brunet, Joseph Asselin, de Lachine; Joseph Bergeron, Pierre Bergeron, Antoine Augé, Charles Augé, Baptiste Augé, de Maskinongé; Joseph Charlebois, Vincent Chamaillard et Jean Lanier, de la Pointe-Claire; Baptiste Brebois et Jean ......, de Sainte-Anne; François Tessier, François Lachapelle, Pierre Lachapelle, Joseph Tessier, de Repentigny; Vital Despelnaux, Michel Despelnaux, de la Rivière Saint-Pierre; François Quartier (Cartier) et Jacques Quartier (Cartier), de Saint-François. P. 239.

Juge L.-A. PRUD'HOMME.

(A suivre)

Que se passe-t-il à Moscou?

Il est bien difficile de savoir la vérité sur la situation actuelle de la Russie. Il est seulement avéré que les dissentiments les plus vifs se sont manifestés entre les différentes fractions maximalistes.

Des journaux racontent qu'à la séance du 2 janvier du Comité central, Zinovieff décréta Trotsky de trahison. Sur quoi celui-ci s'élança sur Zinovieff et lui administra une paire de gifles; puis il quitta la salle des séances, sous la protection de ses soldats et gagna son train blindé. Le Comité central avait bien ordonné l'arrestation de Trotsky, mais quand la Tchéka se présenta à son domicile, elle trouva la maison vide.

On annonce que Trotsky soigne sa santé aux bords de la mer Noire. En réalité, on croit qu'il y attend les événements.





Un conte par semaine

CELUI QUI NE VIT PAS SA VIE

C'était un petit homme, falot, qui semblait l'ombre de lui-même. Quand vous le rencontriez dans la rue, vous eussiez dit, à le voir toujours pressé, toujours inquiet, qu'il devait avoir mille besognes urgentes. Presque, vous vous seriez effacé pour le laisser passer. "Il ne faut pas le mettre en retard: un personnage important, sans doute, malgré sa pauvre mine". Jamais il ne musait le long du chemin, comme ceux qui crèvent des baguenaudes en manière de travail. Jamais il ne s'arrêtait à contempler une devanture de magasin, ou à dévisager un passant. Dans le quartier où il était populaire, on l'appelait: "Monsieur Court-toujours". Maintes fois, je l'avais abordé, taquin, pour lui demander du feu, par exemple:

"Du feu? Hein? Quoi? (Il paraissait sortir d'un rêve. Passait la main sur son front. Puis, sur un autre ton, plus courtois, presque honteux):

—Je regrette. Je ne fume pas.

—Je le regrette aussi.

Ou bien, je lui demandais l'heure:

"L'heure? Hein? Quoi? (Il cherchait dans sa poche d'un air comique, interrogeait l'horizon):

"Je regrette. Je n'ai pas de montre."

Il m'intéressait. Je ne me tenais pas pour battu. Un jour, je parvins à faire quelques pas à ses côtés sans qu'il quittât ma compagnie. C'était un commencement. Le plus difficile était fait.

Il est maintenant de mes amis. Je sais quel est cet être étrange, subtil, falot, qui semble l'ombre de lui-même. Il s'est confié à moi, petit à petit. Comme l'on offre un morceau de sucre à un bon chien un peu grognon mais timide, ou comme l'on caresse avec prudence l'encolure d'un cheval ombrageux, d'abord, je lui ai fait des confidences.

— Oh! moi, c'est très simple, a-t-il repris un jour, ma vie je n'en ai pas, ou plutôt, je ne vis pas ma vie.

— Je m'en doutais.

— Vraiment? Vous avez deviné?

— Vous êtes un poète, un artiste.

— Pas précisément. Mais enfin... (Il était flatté; je ne le prenais pas pour un inutile, ou pour un fou).

— Si, si, un artiste.

— Disons, si vous voulez, un homme qui n'est pas absolument comme les autres. Ca ne signifie pas que je leur sois supérieur. En tous cas, je ne les gêne point. Ils savent encore moins sur moi que je ne suis renseigné sur eux. Je ne suis pas riche. Je peux même dire que je n'ai pas d'argent, et pourtant je ne demande rien à personne. La reconnaissance me serait intolérable. Il me semblerait toujours que je paraîtrais ingrat. Je ne suis pas beau. Je peux même dire que je suis laid. Et pourtant, je passe inaperçu. (Il le croyait, je ne le détrompai point). Plus de famille, depuis l'enfance. Mon âge? Ah! voilà, vous me croyez vieux, toujours parce que je ne vis pas ma vie: j'ai quarante ans, monsieur. Et ça peut durer encore longtemps, longtemps. Avec des cheveux un tantinet plus blancs et des rides de plus en plus crevassés. Mes amours? Ah! voilà peut-être ce qui vous intéresse. Quand on voit ma figure, n'est-ce pas, on se dit... Ne protestez pas. Je pense tellement comme vous. Ecoutez; j'ai été très heureux en amour. Un seul amour, beau comme le plus beau roman, et riche, et si vivant. Savez-vous pourquoi? Dans ma caboche, j'ai rencontré un jour la femme qui m'a plu. Je ne l'ai pas revue depuis; j'avais trop peur de lui déplaire. Je l'ai emportée dans ma tête, dans mon coeur, dans tout mon être. Avec moi. Et nous avons vécu ensemble, dans ma caboche, le plus beau roman, je vous dis. Ca vous étonne... Mais vous me prouveriez que ce n'était pas vrai, je ne vous croirais pas. C'était si fort, si supérieur aux médiocres amours des autres. Un soir, je ne sais comment ni pourquoi, comme un auteur met fin à son livre, la femme s'est estompée, évanouie. J'ai essayé de la ressaisir. Impossible; elle était morte. Notre amour avait fini. C'est magnifique, n'est-ce pas?

C'est comme le jeu. J'adore jouer. Mais comment? Ma bourse est percée comme une mitaine. Alors? Eh bien! je joue tout de même. Je joue passionnément. Tous les jours. Le matin, je me dis: je mets cinq francs sur Négrepont, ou sur Turban II. Et j'attends avec angoisse le journal du soir. "Résultat complet des courses". Je me précipite... Eh bien! monsieur, quand je vois que j'ai gagné, mon coeur bat aussi impétueux que si j'avais gagné réellement...

— Mais vous avez gagné, en somme!

— Parbleu! Et quand je perds, je suis désolé d'avoir perdu les cinq francs que je n'ai pas mis.

Il se prit à rire d'un petit rire sec, étrange... Ne sachant que répondre, je lui demandai l'heure.

— L'heure? Hein? Quoi?... Je regrette, je n'ai pas de montre.

Charles OULMONT.

Aux Amis de S. Joseph

UN NUMERO GRATUIT de "La Sainte Croisade"

Le numéro de mars de "La Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union de Saint-Joseph, vient de paraître. Il est superbe. Texte intéressant, traits édifiants, riche documentation, papier de luxe, illustrations nombreuses et du meilleur goût: ce numéro, un des plus beaux encore parus, fait honneur à cette revue et la classe parmi les meilleurs de son genre. Il est envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande.

Adresse: "La Sainte Croisade", 70, Chemin Ste-Foy, Québec.

Page Féminine

Faiblesses de Mères

Il est acquis qu'un enfant cesse d'être aimable et fin dès qu'il croit l'être. S'il est difficile de préciser exactement quel jour il s'aperçoit de l'admiration qu'il s'attire par ses actes intelligents, l'attitude qu'il prend tout à coup lorsqu'on les souligne et qu'on les répète est révélatrice. C'est l'heure, nous semble-t-il, de nous surveiller devant lui, afin de le défendre contre l'orgueil détestable. Pourquoi faut-il que le "chéri", parvenu à l'âge de quatre ou cinq ans, soit un petit être insupportable, entêté, impoli, tyran pour tous ceux qui le frôlent? il insulte les passants, leur jette des cailloux, et ne se montre pas davantage accort pour les amies de "maman", qui approuve tout de son "ange adoré". L'on a applaudi à chacune de ses escapades. Le gronder pour cela? Voyons, comprend-il, si jeune, ce qu'il fait? Et pourtant, l'on serait bien vexé qu'on nous fasse entendre que l'enfant n'est pas intelligent...

C'est une maladie commune chez les mamans, dit-on, de s'exagérer les qualités de leur progéniture, et d'en parler... Jeune fille, on trouve ces discours fastidieux, peut-être, et on se promet dur comme fer de se défendre contre cette inoffensive manie. Méfiez-vous, mes belles, car, à votre tour, vous pourriez bien ne pas échapper au piège... L'amour maternel est souvent exclusif. Je connais des mamans qui n'ont d'yeux que pour leurs enfants. Il n'est permis à aucun autre d'être aussi précoce, aussi bien doué... Aussi toute comparaison leur est-elle odieuse. Ce qui ne laisse pas, sans doute, de chatouiller désagréablement la susceptibilité des autres mamans qui ont, voyons, d'égales prétentions...

Une autre faiblesse des mères — plus répréhensible celle-là — consiste à faire de nos petites filles des poupées. Rien n'est assez coquet pour elles. On recherche des étoffes de prix, des patrons élaborés, des coiffures trop chargées, en somme on affuble les pauvres fillettes de toilettes qu'elles ne doivent ni chiffonner ni souiller. De sorte que, ainsi parées, ces enfants n'osent plus remuer, posent et deviennent de petites sottes qui écrasent de leur regard dédaigneux celles de leurs compagnes qui n'ont pas l'heur d'être comme elles des cartes de mode, mais qui, sans qu'elles s'en doutent, sont infiniment plus gentilles, au jeu, dans leurs robes de percale, avec leurs joues en feu et leurs cheveux au vent.

N'est-ce pas rendre mauvais service à ces petites que de les habituer si tôt à un luxe qui en fait des prétentieuses, des exigeantes et des blasées. Déjà comblées de colifichets et de bijoux, elles se lassent de tout et ne sont jamais satisfaites. A ce compte, sauront-elles jamais sacrifier un de leurs goûts, une de leurs coûteuses fantaisies? Pour qu'elles dépassent le succès de Madame Une Telle, nous faisons bon marché de leur bonheur présent et futur. Combien l'oeuvre éducatrice serait plus facile, si nous commencions nous-mêmes par pratiquer la simplicité et l'humilité!

JACQUELINE des ERABLES.

Mars 1924.

LE PREMIER HOPITAL DE L'OUEST

Son histoire, ses développements, ses oeuvres

(Suite)

Le printemps de 1845 est plein d'espérance, pour nos chères internes de l'évêché. Monseigneur a fait démolir la vieille maison et toutes les pierres sont transportées au lieu où l'on doit creuser les fondations. Les contrats ont été acceptés et Monseigneur a avancé même £50 sterling à un entrepreneur pour la préparation du bois nécessaire à la bâtisse; mais les pauvres soeurs devaient subir bien des épreuves et des contretemps, avant de voir la réalisation de leur désir, puisque ce ne fut que le 31 décembre 1849, qu'après avoir remercié leur vénérable pasteur de sa généreuse et paternelle hospitalité et reçu sa bénédiction, elles s'acheminaient vers leur couvent. Quatre appartements seulement étaient en état d'être habités; mais les besoins urgents de sa communauté pressèrent la bonne Mère Valade de l'y installer de suite.

Le personnel du couvent se composait ainsi: huit soeurs professes et une novice, deux pensionnaires et un domestique. Les classes comptaient de 120 à 130 élèves, durant l'année écoulée.

Voyons comment furent distribuées les quatre chambres habitables de la construction; c'était d'abord au pignon sud-ouest, la salle de communauté qui, le matin, se transformait en chapelle, pour la messe; elle mesurait 21 pieds carrés. Le jour y pénétrait agréablement par deux croisées dont l'une ouverte sur le pignon et l'autre donnant vue, de la façade de la maison, sur un jardin spacieux, séparé de la rivière Rouge par le chemin du roi. Une pièce de même dimension lui était contiguë, c'était un dortoir, où l'on avait placé six lits. Un bureau et une chaise, un peu à l'écart, improvisaient, pour la supérieure, "la procure". Vis-à-vis apparaissait le troisième appartement séparé du dortoir, par un corridor de six pieds en sa largeur, courant, en sa longueur, sur les cent pieds de la maison. Cette chambre avait plusieurs destinations: quatre couchettes y trouvaient place la nuit. On se hâtait, à l'heure matinale de les dissimuler dans un coin, pour poser sur ses tréteaux, la longue table du réfectoire. La cuisine était adjacente; elle tenait lieu, au besoin, de boulangerie ou de buanderie. Le froid était intense; la bise soufflait âprement, et pour s'en garantir, comme mur de séparation, de la partie non terminée, on n'avait que quelques peaux de buffles, suspendues.

Au printemps, les travaux de la construction reprirent avec activité. Encore quelques années et nous verrons que ce petit grain de senevé déposé dans ce sol manitobain, arrosé des sueurs de ces vaillantes ouvrières, fécondé de la grâce divine, deviendra un arbre florissant, où viendront s'abriter des générations d'enfants, de pauvres, de malheureux de tout âge et de toute condition. Quelques années encore, et ce petit monastère, perdu dans l'immensité des plaines de l'Ouest, nouveau phare, dans ces vastes déserts, projettera au loin les lumières de la civilisation et de la foi; il guidera au bercail du divin Pasteur les tribus errantes de ces régions sans bornes. Oui, cette pauvre masure deviendra l'oasis béni des nombreuses phalanges des filles de la Vénérable Mère d'Youville, volant à la conquête des âmes, dans les territoires les plus reculés, les plus barbares, les plus sauvages.

Les oeuvres du pensionnat, des classes, des orphelines et des pauvres s'y développèrent successivement, et même on y vit en germe celle du premier de nos hôpitaux d'aujourd'hui.

Déjà, cette construction qu'on avait crue trop grande, dans le principe, devenait insuffisante à abriter soeurs, enfants et pauvres; il fallut penser à la construction d'un pensionnat, lequel, avec les années, nécessita une autre bâtisse plus vaste pour la nombreuse jeunesse qui venait y chercher le pain de l'instruction. En 1888, on ajouta deux ailes, en arrière de la maison vicariale. La chapelle fut aussi agrandie. Mais le nombre des soeurs se multipliait avec les besoins des oeuvres; en 1909, on songea, non plus à agrandir, mais à jeter les fondements d'une nouvelle maison vicariale. Confiantes en la bonne Providence et les années s'annonçant meilleures, on en commença les travaux. Le 14 septembre 1911, la bénédiction solennelle en était faite par S. G. Mgr Langevin. Cette nouvelle maison avec l'Hospice Taché (ancien pensionnat) ne forme plus qu'un tout. Elle s'élève en forme de croix latine, dont les bras ont une longueur totale de 270 pieds et une largeur de 50. L'arbre principal, en comptant les 100 pieds de l'Hospice, mesure 260 pieds par 50. Il repose sur une base en forme de losange de 92 par 52; ce qui fait une longueur totale de 312 pieds. L'édifice a quatre étages et est surmonté d'un vaste dôme. Il sert à la fois de quartiers généraux à l'administration de la province, de noviciat pour la communauté et d'orphelinat pour les filles. Le nombre des soeurs de la province, à cette époque, était de 191, 22 novices et postulantes, et celui des missions était de 16.

L'ancienne maison, jugée encore très bonne quoique datant de 1847, deviendra le gîte des vieillards et des incurables. On comptait, à ce moment, 20 vieillards et 28 femmes. En 1923, il s'en trouvait déjà 90, et on se voyait dans l'impossibilité d'en recevoir davantage; cependant les demandes se multipliaient.

Que faire?... Elles n'ont plus de ressources; les bonnes religieuses les ont même excédées, au profit des oeuvres qu'elles ont toujours soutenues seules, au prix de maints sacrifices, de maintes privations. Vont-elles abandonner ces oeuvres si chères à leur coeur? Non pas... Prenant exemple de leurs vaillantes devancières, elles s'imposeront de nouveaux sacrifices, elles se priveront même du nécessaire, s'il le faut. C'est alors que l'administration provinciale résolut de passer son grand et magnifique immeuble aux pauvres du bon Dieu. Le 7 octobre 1923, anniversaire du jour où sa vénérable fondatrice prenait possession de l'Hôpital Général de Montréal, en remplacement des Frères Charron qui l'avaient administré, jusqu'à ce jour, le personnel de l'Hospice d'Youville se transportait à la Maison Provinciale, et l'administration, le noviciat et les malades s'abriteront désormais sous le toit de leur vieille relique de maison. Elle compte 77 ans d'existence; c'est dire qu'elle nécessite quelques réparations. Cependant, calculant avec leurs ressources, les Soeurs Grises n'y feront que les plus indispensables, y mettant elles seules la main, avec quelques amis généreux et leurs bons employés.

Le nombre des vieillards s'est déjà accru d'une soixantaine depuis le transfert de l'Hospice. Afin d'aider à soutenir cette oeuvre si utile et si humanitaire, les religieuses recevront avec plaisir, comme pensionnaires, les messieurs et les dames qui seront heureux, tout en aidant à la charité des bonnes soeurs, de jouir de la quiétude et de l'air pur de la campagne, à proximité de la ville. Cette maison est située à quelques cents pas de la rue où circulent les tramways, sur les bords de la rivière Rouge, entre le pont Provencher et l'embouchure de l'Assiniboine. On y arrive par une large allée bordée d'arbres de 80 ans et au-delà. Venez... voyez... et goûtez la douceur de ce nid hospitalier, où de confortables chambres ensoleillées vous sont offertes.

Et vous, messieurs et mesdames que la fortune a favorisés, veuillez vous souvenir, dans la distribution ou le partage de vos biens, du pauvre, de l'orphelin. Notre-Seigneur, dans son saint Evangile, n'a-t-il pas dit: "Ce que vous ferez au moindre de ces petits, de ces déshérités de ce monde, c'est à moi-même que vous le ferez." C'est donc à l'Auteur de tous biens que vous tendrez une main secourable. Allez-y, messieurs les riches, de votre coeur et de vos biens, et Dieu ne se laissera pas vaincre en générosité. Il vous donnera en retour son beau ciel.

MARGUERITE.

LA SCIENCE DEMANDE L'UNIFORMITE

Des recherches soigneuses faites, ces dernières années, dans l'étude de la diète a révélé la grande importance pour l'homme de la pureté et de la qualité uniforme dans les aliments. C'est un grand avantage que l'on puisse aujourd'hui se procurer tant d'aliments délicieux, aussi bien que le thé et le café, en boîtes et en paquets de métal cachetés. Le thé "Salada" a été l'un des premiers produits d'alimentation à devenir très populaire au Canada. Le paquet en aluminium, qui préserve la saveur, garde le thé frais et délicieux. Le mélange habile maintient la qualité absolument uniforme.—Ann.

LE TEMPS FUIT, LES ANNEES SE PRECIPITENT

Pendant qu'autour de nous les vains mortels s'agitent,
Le temps poursuit son cours; les ans se précipitent.
Mes quatre-vingt-dix ans ont sonné sans retour
A l'horloge du temps comme à l'heure du jour.
Bientôt je n'aurai plus de ma longue carrière
Que le souffle léger de mon heure dernière
Dont l'écho s'éteindra du soir au lendemain
Sur l'organe durci du pauvre coeur humain.

Ainsi dans ce bas monde où tout fuit et s'efface,
Où le plus fier mortel ne laisse d'autre trace
Que celle du devoir, qui n'a jamais failli,
Même après de longs jours sur la scène vieilli,
Il faut se résigner, malgré ce qu'il en coûte,
A boire la douleur de l'oubli qu'on redoute,
Car le vide se fait et les cercles d'amis
Peu à peu chaque jour se font plus rétrécis.
L'homme est donc insensé de chercher d'autre gloire
Que celle d'aimer Dieu pour vivre en sa mémoire.

Rien ne remplit le coeur; tout est fragilité,
Ombre du vrai bonheur, mensonge, vanité,
Ce ne sera qu'au ciel, où l'objet des puissances
De connaître et d'aimer bannit les défaillances,
Que l'on s'attachera définitivement
A Dieu, seul bien parfait, irrésistiblement.
En attendant, montons vers les célestes sphères
Pour méditer là-haut la splendeur des mystères
Qui vont se perdre en toi, auguste Trinité,
Abime de bonheur et de félicité.

L'abbé V.-G. DUGAS,
Ancien curé de Saint-Boniface.

L'EVANGILE

Dimanche de la Passion

(S. Jean, VIII, 46-59).

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Calendrier de la semaine

Jeudi 3 avril — S. Richard.
Vendredi 4 — S. Isidore.
Samedi 5 — S. Vincent Ferrier.
Dimanche 6 — Dimanche de la Passion.
Lundi 7 — S. Hégésippe.
Mardi 8 — S. Albert.
Mercredi 9 — Ste Marie Egypt.

LA FEDERATION DES FEMMES CAN.-FRANCAISES DE WINNIPEG

Une brillante soirée d'inauguration à la salle du Sacré-Coeur — Allocutions de Mgr Cherrier et du R. P. Vézina, O.M.I. — Causerie de M. Noël Bernier sur la Canadienne française à travers notre histoire

La soirée d'inauguration de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Winnipeg, qui a eu lieu dimanche à la salle du Sacré-Coeur, a remporté un magnifique succès, tout à l'honneur des organisatrices, et qui augure bien du rôle que la société est appelée à jouer au milieu de nous. L'élite de la population française des deux villes avait répondu à l'appel du comité et elle ne fut pas déçue. Rarement il nous fut donné d'assister à une réunion d'un goût aussi relevé, en même temps que d'une haute portée sociale et nationale. Allocutions des orateurs, morceaux de chant et de musique, tout dans le programme était réellement de tout premier choix.

On remarquait dans l'assistance: Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général; l'hon. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative, et Mme Talbot; l'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, et Mme Bernier.

Rôle de la Fédération

Le R. P. Vézina, O.M.I., chapelain de la société, a rappelé comment la Fédération fut fondée en 1917 par Mme Marchand, d'Ottawa, dans le but de faire reconnaître officiellement le travail des Canadiennes françaises dans les oeuvres de guerre. L'octroi du droit de vote aux femmes, en 1918, fournissait à l'élément féminin de langue française une raison de plus de montrer un front uni à travers tout le Canada.

Le but de la Fédération est noble et beau, continue le R. P. Vézina: il consiste à préserver la foi vive et profonde de nos pères, à entretenir le culte du parler français, à préserver l'honnêteté et l'intégrité de nos foyers catholiques, à répandre le patriotisme véritable, condition essentielle de l'harmonie entre les races qui habitent le pays.

Les oeuvres de bienfaisance et les oeuvres patriotiques de toute espèce sont du ressort de la Fédération. L'orateur rappelle brièvement la part glorieuse prise par la société dans la question des écoles à Ottawa, dans les secours aux sinistrés du Nord de l'Ontario, dans la construction de l'hôpital des Soeurs Grises d'Ottawa, dans l'affaire de l'école libre de Pembroke.

La section de la Fédération qui s'est fondée l'automne dernier à Winnipeg n'a pas montré moins de zèle que la société-mère à Ottawa. Depuis le peu de temps qu'elle est en existence, elle a déjà établi un ouvroir où se confectionnent des vêtements pour les familles pauvres, elle a offert son aide à l'école du Sacré-Coeur, elle se propose de donner des prix pour encourager l'étude du français chez nos petits Canadiens.

Certaines personnes, dit le R. P. Vézina, s'imaginent que la Fédération n'a pas son utilité et qu'elle va à l'encontre des sociétés paroissiales déjà existantes. C'est une erreur, s'empresse-t-il d'ajouter. Il y a un bon nombre de questions auxquelles nous devons nous intéresser et qui ne sont pas du ressort des sociétés paroissiales. La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises est appelée à jouer un rôle bienfaisant à Winnipeg, conclut l'orateur, et il invite toutes les dames à en faire partie.

Discours de M. Noël Bernier

M. Noël Bernier, avec la délicatesse et le sens de la mesure qui le caractérisent, nous a donné sur la Canadienne française un quart d'heure de causerie ravissante. Nous sommes heureux de reproduire ici ses paroles qui ont été fort goûtées de l'auditoire.

Monseigneur,

Madame la Présidente,

Mesdames,

En venant vous parler pendant quelques instants de la Canadienne française, je n'obéis pas seulement au désir d'être aimable envers un élégant et charmant auditoire; j'ai ce désir d'amabilité sans doute, il me plaît de vous le déclarer, Mesdames de la Fédération qui me faites le grand honneur de m'inviter à porter la parole à votre séance d'inauguration; mais j'obéis aussi à une autre pensée, je veux contribuer, moi aussi, à faire connaître davantage le caractère très noble de la Canadienne française à travers toute notre histoire. Dans l'appréciation des facteurs qui ont donné à notre nationalité son actuel degré de puissance, de prestige et de prospérité, accordons-nous toujours à nos aïeules, à nos grand'mères, la place éminente qu'elles méritent à côté des premiers gouverneurs de la colonie, des hommes d'épée, des prélats, des fonctionnaires, des hommes d'Etat qui ont travaillé à l'édification et à la grandeur de notre race. On se souvient volontiers de tous ces hommes vigoureux; se souvient-on suffisamment des femmes vaillantes qui furent leurs auxiliaires?

Je me suis imposé de ne pas faire durer cette causerie plus d'un quart d'heure; je serai donc obligé de ne rappeler que quelques noms, qui symboliseront les unités nombreuses de chaque catégorie.

Les femmes héroïques

Il y a d'abord la catégorie des femmes héroïques — celles qui vivaient au temps où M. de Maisonneuve défendait Ville-Marie contre les féroces Iroquois. Ces femmes furent littéralement obligées de protéger leurs jardins, leurs cabanes, leurs berceaux contre la maraude sauvage; elles furent, au sens le plus strict du mot, des femmes-soldats, exactement comme les hommes d'armes qui veillaient aux palissades l'arquebuse à l'épaule et le sac à plombs en bandoulière. Vous rappelez-vous, par exemple, cette Madame Duclos qui, un jour, voyant une troupes de miliciens lâcher pied devant les Iroquois, charge sur ses épaules un faisceau d'armes et court le porter aux fuyards, que déjà rejoint l'ennemi? Les fuyards, devant cette bravoure étrange et ce secours inattendu, se retournent, se redressent, et recommencent une bataille qui sauve la bourgade de Ville-Marie.

Vais-je nommer ces deux femmes célèbres, la mère et la fille, qui, chacune à son tour, à deux ans d'intervalle, empêchent le fort de Verchères de tomber entre les mains des sanguinaires sauvages? Pendant que le fort est à peu près vide de tous ses hommes, les deux nobles chatelaines arment les enfants, font partir les canons; déguisées en soldats, elles se montrent à toutes les meurtrières, font feu de droite et de gauche, par la multiplicité de leurs mouvements font croire à la multiplicité des guerriers, finalement mettent l'ennemi en déroute.

A distance, il est presque incroyable que des femmes délicates aient pu accomplir des exploits pareils; l'histoire n'offre guère de trait qui soit supérieur à cela; car pour nos héroïnes canadiennes le mérite était double, puisque l'ennemi, le monstrueux Iroquois, était d'une espèce dont le caractère devait naturellement faire frémir toutes les fibres de l'âme féminine, cette chose spéciale, façonnée par le Dieu bon avec des frayeurs, des alarmes et des réserves qui sont comme l'un des rayons de la blancheur des anges d'en haut, où tout est lumière pure et transparence sereine.

Les femmes d'apostolat

Immédiatement à côté des femmes guerrières se dresse la liste des femmes d'apostolat. D'abord, l'apostolat des malades, avec, en tête, Madame de Bouillon et Jeanne Mance qui, toutes deux, emploient leur vie et leurs fortunes à fonder ce grand Hôtel-Dieu de Montréal, qui devint tout de suite, sous leur impulsion énergique, un établissement considérable où toutes les misères physiques allèrent trouver leur soulagement. Nous ne pouvons nous y attarder ce soir, mais nous recommandons à votre amour, à votre vénération, à votre affectueux examen la figure attachante de Jeanne Mance, la providence des pauvres et des malades sous le gouvernement de M. de Maisonneuve.

Que dire de l'apostolat de l'évangélisation et de l'éducation des blancs et des sauvages de la colonie? C'est d'abord Mme de la Pelleterie, qui vient de France et qui consacre ses biens et toutes les puissances de son âme à instruire et catéchiser les sauvages du Canada; c'est l'illustre Marie-Guyard de l'Incarnation, qui préside si magistralement aux débuts des Ursulines de Québec; c'est Marguerite Bourgeois, une femme dépourvue de fortune personnelle, celle-là, qui, faute d'un meilleur abri, inaugure sa mission d'institutrice dans une étable, et par degrés, à force de volonté tenace met sur pied la belle congrégation de Notre Dame, une institution qui couvre maintenant tout le pays de ses maisons et qui instruit en permanence des milliers et des milliers de Canadiennes françaises.

Les quelques femmes que nous venons de nommer constituent assurément l'un des plus précieux cadeaux que la vieille France nous ait jamais fait. On a appelé ces femmes admirables: les mères de la colonie; et l'appellation est exacte. Elles furent les fondatrices d'oeuvres dont la floraison ultérieure tient du prodige; elles fixèrent leur demeure au Canada et devinrent toutes, par pur dévouement et esprit de charité, des Canadiennes: nos premières Canadiennes françaises. Leurs touchantes figures se dégagent en un relief accentué dans le tableau des personnages de la première heure.

Les femmes de colons

Je me hâte vers une autre catégorie, plus nombreuse, bien méritante aussi, celle à laquelle appartinrent la plupart de nos mères: je veux dire la masse silencieuse et humble, acharnée à l'effort, ressemblant par son activité sagement ordonnée à l'essaim des industrieuses abeilles si intensément occupées aux alvéoles de leurs ruches. De ce labeur prolongé, sur les terres en friche et dans la forêt épaisse, surgit, après 50 et 75 ans, un peuple nombreux qui, par sa merveilleuse robustesse physique, par ses moeurs saines, par ses aspirations ardentes, par ses fiertés chevaleresques, par ses ressources matérielles déjà considérables, violenta la fortune adverse et finit par lui arracher la victoire.

Saluons ici avec amour ces aïeules bénies, mères, épouses et soeurs de nos premiers colons, qui, sous le regard de Dieu, un peu et beaucoup comme des exilées, accomplirent patiemment, à côté de leurs hommes, la rude tâche canadienne et, par leur maternité féconde, firent le peuple canadien-français ce qu'il est aujourd'hui.

L'acquis du passé

Quand nous disons "firent le peuple canadien-français ce qu'il est aujourd'hui", nous ne faisons pas de la littérature: nous disons une vérité mathématiquement exacte. Pour expliquer la vitalité superbe de notre peuple, il faut remonter aux moeurs austères et frugales de nos ancêtres. Pour expliquer le nombre et la variété de nos maisons d'éducation non seulement au Canada mais même dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, il faut remonter à l'abnégation des premiers éducateurs de ce pays, lesquels, péniblement, ont ouvert, une à une, les premières écoles et ont ainsi posé, pierre par pierre, les assises de notre vaste système scolaire actuel. Pour expliquer l'existence de millionnaires canadiens-français à Montréal et à Québec, pour expliquer la légion de nos grands industriels et de nos grandes maisons de commerce, il faut remonter aux lentes et laborieuses accumulations de capital qui se firent d'abord dans les campagnes et qui constituèrent, d'une manière bien précise, le point de départ de la prospérité actuelle des Canadiens français.

Mesdames, c'est parce que nos aïeules ont tissé la toile de leurs vêtements que vous portez aujourd'hui de la soie et des fourrures; c'est parce qu'elles ont cuit leur pain que vous mangez du gâteau; c'est parce qu'elles ont gardé les troupeaux et roulé dans les charrettes que vos maris ont des automobiles et des comptes de banque.

La Canadienne française d'aujourd'hui

Mesdames, j'ai fait l'éloge de la Canadienne-française du passé; je ferais bien, aussi, l'éloge de la Canadienne française d'aujourd'hui, mais je n'ai plus que quelques minutes à ma disposition, et il me faudrait beaucoup plus de temps que cela pour vous dire combien nous sommes fiers de vous, combien nous vous admirons, combien nous vous aimons. Vous êtes les dignes filles de celles dont nous avons parlé ce soir. Malgré les modifications que le temps a amené dans les coutumes et les manières de vivre, la Canadienne française est restée, comme qualités de fond, ce qu'elle était autrefois, et c'est le plus grand compliment qu'on puisse lui faire. Vous êtes, Mesdames, la joie de nos coeurs, l'ornement de nos existences; vous êtes notre lumière et notre sourire.

Un auteur canadien, M. Napoléon Bourassa, le père de M. Henri Bourassa, disait un jour aux femmes canadiennes-françaises de Montréal, — et c'est par ces lignes que nous voulons finir:

"Nous avons adopté, entre autres chansons que nos pères nous ont transmises, et qui disent à peu près toutes la même chose, un hymne national où nous trouvons exprimée simplement, sans subtilité ni pamoison, la juste mesure de leur appréciation: "Vive la Canadienne!" Ce cri naïf du coeur de nos pères n'est devenu spontanément le chant de la patrie que parce qu'il révèle cette conviction imprimée dans nos consciences et nos sentiments que pour nous, ce qu'il y a de plus pur, de plus saint, de plus bienfaisant, de plus aimable dans la patrie, que toute la patrie, c'est: nos mères!"

Mgr Cherrier

Mgr Cherrier, vicaire général, patron d'honneur de la Fédération, a fait une éloquente allocution. Le R. P. Vézina avait parlé de la femme d'aujourd'hui, M. Noël Bernier de la femme à une époque plus reculée; lui a voulu la montrer à son origine. Et il prend en effet Eve au paradis terrestre, compagne et aide du premier homme, faisant la joie et la gloire de son mari. Il montre ensuite la femme glorifiée dans la Vierge mère du Christ. Qu'elle est belle et grande, dit-il, l'épouse sanctifiée par la pratique de toutes les vertus, surtout dans l'oeuvre de la formation de l'enfant! L'orateur fait toucher du doigt ce que peut pour le bien la force du nombre et il engage toutes les Canadiennes françaises à entrer dans la Fédération.

Mme A.-E. Moissan, présidente de la société, a remercié les orateurs et les artistes. Elle a aussi donné lecture d'une lettre de Mme Marchand montrant l'utilité de l'établissement de sections de la Fédération dans les provinces anglaises.

Le programme artistique de la soirée a été très goûté et a valu de chaleureux applaudissements aux artistes: Mmes M.-L. Thibault, G. Beauchemin et J.-A.-M. Bessette, Mlles Bouchard et A. Patenaude, M. Georges Bétournay.

Nous espérons que cette première soirée de la Fédération sera suivie de plusieurs autres du même genre.

EN RUSSIE

Mgr Cieplak est remis en liberté

Moscou — On se rappelle que le Jeudi-Saint, 29 mars 1923, S. G. Mgr Jean-Félix Cieplak, archevêque titulaire d'Achrida et suffragant à Petrograd de Mgr de Ropp, archevêque de Mohilev, a été condamné à mort en même temps que son vicaire général, Mgr Budkiewicz. Ce dernier fut assassiné dans sa prison mais Mgr Cieplak, dès le lendemain, vit sa sentence de mort commuée en un emprisonnement de dix années. Il fut envoyé à la prison de Boutirka, à Moscou. La raison de cette condamnation est l'opposition au pillage des objets du culte.

On apprend que Mgr Cieplak vient d'être remis en liberté par les autorités soviétiques. Il devra cependant quitter immédiatement le territoire russe. La prison est remplacée par l'exil.

On se souvient que Sa Sainteté Pie XI a fait récemment un appel au premier ministre d'Angleterre, lui demandant d'user de son influence en faveur de Mgr Cieplak.

La famine réapparait en Russie

Un communiqué officiel constate la réapparition de la famine dans de nombreuses provinces russes, notamment dans les Républiques tartares. On signale déjà que plusieurs personnes sont mortes de faim. On annonce également que la famine menace certaines régions de la Sibérie orientale où la population a déjà détruit le bétail, ainsi que les semences, ce qui enlève l'espoir d'une future récolte. Faute de denrées alimentaires, les écoles et les asiles viennent d'y être fermés.

Les enfants errants

Les enfants errants dans l'U. R. S. S. atteignent des proportions considérables. Notamment au début de l'automne une grande quantité d'enfants se dirigent vers le Sud. Mais en hiver, on enregistre beaucoup de morts d'enfants sans asile. Ils ne cherchent pas d'asile dans les institutions bolchevistes, craignant les mauvais traitements. Ces enfants sont revenus à l'état sauvage et vivent de vols et de mendicité. Dans les villes, ils choisissent pour gîte des maisons abandonnées.

PARIS — En 1923, la France a exporté 28,261 voitures automobiles d'une valeur de 730,337,000 francs.

PARIS — M. Millerand a présidé à l'inauguration des travaux pour l'érection de l'édifice qui abritera l'exposition internationale des arts modernes et industriels en 1925.

tent comparé à celui de tous les autres Indiens. Il en est résulté un art étrange et caractéristique, tout à fait spécial à ce groupe, aux dessins de forme géométrique, avec des animaux tissés, découpés et peints...

LE MARCHE

1er AVRIL 1924

Bouvillons—
Excellents ... $6.25—$6.50
Bons ... $5.00—$6.00
Moyens ... $4.50—$4.75
Ordinaires ... $3.50—$4.25

Bouvillons engraissés—
De choix ... $4.50—$5.00
Bons ... $3.50—$4.25

Bouvillons à engraisser—
De choix ... $3.75—$4.25
Bons ... $2.75—$3.50

Boeufs—
Bons ... $3.00—$3.50
Moyens ... $2.25—$2.75
Ordinaires ... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix ... $2.25—$2.50
Ordinaires ... $1.50—$2.00

Taures de boucherie—
De choix ... $5.25—$5.50
Assez bonnes ... $4.00—$5.00

Taures à engraisser—
De choix ... $2.75—$3.25
Bonnes ... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix ... $8.00—$9.00
Bons ... $5.00—$7.00
Ordinaires ... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix ... $4.25—$4.50
Bonnes ... $3.25—$4.00
Ordinaires ... $2.75—$3.00
Pour conserves ... $2.25—$2.50

Moutons et agneaux—
Moutons bons ... $5.00—$7.50
Moutons ordinaires ... $3.00—$4.00
Agneaux bons ... $10.00—$13.00
Agneaux ordinaires ... $6.00—$8.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Lourds ... $7.70
Très lourds ... $7.00
Lourds ... $6.25
Très lourds ... $5.50
Porc d'étal ... $6.50
Légers ... $6.50
Inférieurs ... $3.50
Truies No 1 ... $5.50
Truies No 2 ... $4.50
Verrats ... $2.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif ... $ .33—$ .34

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine ... $ .22
Premiers ... $ .20
Seconds ... $ .17
Fêlés ... $ .14

Pommes de terre—
Nouvelles. Le minot ... $ .90—$1.00

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres ... $3.37½
2 sacs de 49 livres ... $3.42½
4 sacs de 24 livres ... $3.50
Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres ... $3.37½
2 sacs de 49 livres ... $3.42½
4 sacs de 24 livres ... $3.50
Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres ... $3.37½
2 sacs de 49 livres ... $3.42½
4 sacs de 24 livres ... $3.50
Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres ... $3.37½
2 sacs de 49 livres ... $3.42½
4 sacs de 24 livres ... $3.50

Alimentation—
Son. La tonne ... $22.00
Gru. La tonne ... $23.00

Gruau—
Le sac de 80 livres ... $2.65

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 ... $15.00
Mil. No 2 ... $13.00
"Red Top" No 1 ... $11.00
"Red Top" No 2 ... $10.00

Cours du grain fourni par
Le Comptoir Agricole Ltée

Pour la semaine finissant le 31 mars 1924
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 25 mars	Merc. 26 mars	Jeudi 27 mars	Vendi. 28 mars	Samedi 29 mars	Lundi 31 mars
Blé No. 1 Nord	.95¾	.95¾	.96¼	.95⅞	.96	.96½
2 Nord	.92¾	.92¾	.93¼	.92⅞	.93	.93½
3 Nord	.88⅞	.88¾	.89⅛	.88⅜	.88⅜	.89⅛
Avoine 2 CW	.35⅜	.35½	.36¼	.35½	.35⅜	.36½
3 CW	.32⅜	.32¾	.33⅛	.32¼	.32⅝	.33½
Orge 3 CW	.60⅜	.60½	.60⅝	.60⅜	.60⅝	.60⅞
4 CW	.53⅞	.54½	.54⅝	.54⅜	.54⅝	.54⅜
Lin 1 NW	2.01½	2.01½	2.04¾	2.02⅞	2.02¼	2.03⅞
2 CW	1.97	1.97	1.99¾	1.97⅞	1.97¼	1.98⅞
Seigle 2 CW	.62¾	.63⅜	.64	.63½	.63½	.64⅛
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.96¼	.96⅜	.97	.96	.96¼	.97
Avoine 2 CW	.35⅞	.35¾	.36⅝	.35¼	.35⅜	.36⅞
Orge 3 CW	.60⅜	.60½	.60⅝	.60⅜	.60⅝	.60⅞
Lin 1 NW	2.01½	2.01½	2.04¾	2.01⅞	2.02¼	2.03⅞
Seigle 2 CW	.63⅜	.64⅛	.64½	.64	.64⅛	.64½
Options						
Blé Mai	.97¾	.97⅜	.98⅛	.97	.97⅛	.98
Juillet	.99⅜	.99⅛	1.00⅜	.99	.99½	1.00¼
Octobre	.98	.97⅜	.98½	.97⅜	.98¼	.99⅜
Avoine Mai	.36⅜	.36⅞	.37⅛	.36¾	.36⅜	.37⅜
Juillet	.38	.38	.38⅛	.38	.38¼	.38⅜
Orge Mai	.60⅜	.60½	.60⅝	.60⅜	.60⅝	.60⅞
Juillet	.57⅜	.57⅜	.57½	.57½	.57¼	.57⅜
Lin Mai	2.02¾	2.02⅛	2.04⅞	2.02⅜	2.02¼	2.03⅞
Juillet	2.04½	2.03⅞	2.05⅞	2.02⅜	2.02⅜	2.03¼
Seigle Mai	.64⅜	.65⅜	.65⅛	.65	.65⅛	.65⅜

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

"HOLSUM"

est plus qu'une "simple miche de pain"

C'est un aliment

卐 卐

Milton's Bakery

Nous le livrons à votre porte

TEL. N 6319

CELA VOUS SOULAGERA

Il n'y a pas de "si" ni de "peut-être" avec la science de la chiropratique. Si vos nerfs épuisés sont la cause de votre maladie, nos traitements de l'épine dorsale vous apporteront du soulagement. Voyez votre chiropraticien. Consultation et examen de l'épine dorsale gratuits.

LOVE & STINSON
Docteurs de Chiropratique
Matériel de Rayons X
Téléphones:
Bureau A8903 Rés. Dr Love J8336
609, Avenue Block

HOTEL ST-REGIS

RUE SMITH — WINNIPEG

Plan européen

A l'épreuve du feu

PRIX PAR JOUR
$2.00 à $4.00

M. HANLON, Gérant



Seuls agents
Empire Coal Co., Ltd.
603-4, Edifice Electric Railway
Téléphones:
N 6357 — F 5835

Pain "Butternut" et Gâteaux "Daintimaid"

Avec ce goût de pâtisseries faites à la maison, que vous aimez tant. Faites vos commandes chez votre épicier qui représente la "Canada Bread Company" ou téléphonez B 2017.

CANADA BREAD COMPANY, LIMITED
A.-A. RYLEY, Gérant à Winnipeg

LE MANITOBA

est outillé pour tout travail d'impression

PRIX MODERES

Traductions de travaux gratis

Téléphone N 1235

42, AVENUE PROVENCHER — SAINT-BONIFACE, MAN.

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront H-O-T-E-L

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront H-O-T-E-L. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

D.D. WOOD & SONS LTD.

Vend du bon charbon

ANTHRACITE
SAUNDERS CREEK
TABER
DRUMHELLER
COAL VALLEY
KOPPER'S COKE
POCAHANTAS
YOUGHIOGHENY
GREENHILL
BELLEVUE
SOURIS

Tél. N 7303

Bureau et cour:
Avenue Ross et rue Arlington

Bière de Riz américaine
Bière blonde (ale) clarifiée
Bière brune (stout) de première qualité
DE

DREWRY

Ici depuis 1887

Encore les meilleurs

TELEPHONE J 7221

Pourquoi vous devez employer le lait de la "CITY DAIRY"

Parce qu'il est le produit des meilleurs troupeaux de vaches de nos fermes du Manitoba, et qu'il est livré tous les jours. Avec chaque bouteille, vous avez la garantie qu'il est pur, agréable à boire, hygiénique et exempt de toute falsification. C'est une marque de goût délicat et raffiné d'avoir sur sa table le lait de la CITY DAIRY. Joignez-vous à votre voisin et téléphonez votre commande immédiatement.

Téléphone N 7648

J.-M. CARRUTHERS, Président — J.-W. HILLHOUSE, Sec.-Trés.

Pour être bien habillé, allez chez

HENRY PRESCH

MARCHAND-TAILLEUR

Qualité, Style, Satisfaction

286, avenue Graam, Winnipeg
Téléphone A 2949

VOTRE BATTERIE aura chez nous la meilleure attention. Nous nous spécialisons dans l'emmagasinage à sec (Dry Storage) qui assure votre batterie pour une saison après que nous l'aurons mise en ordre le printemps prochain. Emmagasinage à sec, $5.00 par saison, plus les morceaux dont vous pouvez avoir besoin, et $5.00 pour l'emmagasinage humide (Wet Storage) par saison. Pour plus amples détails, téléphonez N 6981.

The Reimer Motor Co.
341, avenue William — Winnipeg

CHARBONS MANNING

DEMANDEZ

The Western Coal Company Ltd.

à son nouveau bureau—COIN OSBORNE ET McMILLAN
TELEPHONES: F 6255—F 7094
Ou à sa cur du nord—COIN JARVIS ET AIKINS
TELEPHONE J 6349

R.-A.-C. MANNING Président — P.-G. RUMER, Gérant des ventes, Rés.: Tél. B 4268

Modern Auto Express

Quand vous aurez besoin de faire transporter une malle
Téléphone: St. J 4860
MEUBLES TRANSPORTES PAR HOMMES D'EXPERIENCE
St. J. 4860 — 162, avenue Polson
SPECIALITE: TRAVAIL EN GROS

WINNIPEG BILLIARD & SUPPLY HOUSE

Bureau-chef et manufacture
73, Albert — Winnipeg
Tél. N 7509
Assortiment complet de fournitures
Billards de toutes grandeurs

The United Technical Schools Ltd
ENGINEERING — COMMERCIAL

LA PLUS GRANDE
LA MIEUX ECLAIREE
ET VENTILEE DES
ECOLES TECHNIQUES
PRIVEES DU CANADA

corner Portage and Langside Winnipeg

CHARBON

ROSEDALE

Drumheller
Blocs et poêle

THOS. JACKSON & SONS
370, rue Colony

Réparations d'Ascenseurs

Réparations de moteurs électriques
Reconstruction de Commutateurs
Moteurs neufs et de seconde main à vendre

The Electric Motor Sales and Repair Co., Ltd.
Téléphone B 5944
277, rue Huntleigh — Winnipeg

DR W.-A. WEIR

DENTISTE
Déménagé à
661, AVENUE BROADWAY
WINNIPEG
Bureau: B 450 — Rés.: F 4781

SOUDAGE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE
Suppression des rayures dans les cylindres sans polissage
Plateforme pour soudage d'autos
HUB WELDING CO.
271, rue Huntleigh — Winnipeg
Tél. B 4353

HOTEL McLAREN

Rues Main et Rupert
WINNIPEG
Chambres intimes, tranquilles, bien éclairées, confortables
卐 卐
Repas satisfaisants
Prix raisonnables

HOTEL CARLTON

215, AVE. NOTRE-DAME

Chambres à partir de $1.00

Café de première classe
Service à la carte

GUS. GUIGNARD, Gérant

Travaux d'Impressions

Vous êtes assuré d'obtenir le meilleur service et un travail de première qualité en vous adressant à la

West Canada Pub. Co. Ltd
619, ave. McDermot — Tél. A 1816

Polissage de cylindres

(Autos — Tracteurs — Moteurs)
Travail général de mécanique
Soudage électrique

Pritchard Engineering Co. Ltd.
Immeuble Forrester — Tél. A 6744
Rues Fort et Graham, Winnipeg

Nous installons les appareils d'eau et de chauffage les meilleurs, les plus modernes et les plus hygiéniques.

The STANDARD PLUMBING & HEATING Co. Ltd.
HEATING CO., LTD.
Tél. A 1437 — Columbus Hall

$5.00 vous achètera n'importe lequel des articles suivants:

10 liv. de Métal Babbitt pour autos ou tracteurs à gaz
15 liv. de Soudure ½ et ½
22 liv. de Métal Babbitt pour usage général.

UNION METAL CO.
465, rue Langside — Winnipeg

THE CANADIAN NATIONAL FIRE INSURANCE COMPANY

BUREAU-CHEF - - 286, RUE MAIN, WINNIPEG

Actif total - - $2,792,622.00

Une compagnie canadienne qui place ses fonds au Canada
Nous sollicitons des demandes d'agences

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 18 MARS

U omis dans "un", Love and Stinson.
N omis dans "transporter", Modern Auto Express.
I omis dans "satisfaction", Henry Presch.
O omis dans "confortables", Hôtel McLaren.
N omis dans "fonds", The Canadian National Fire Insurance Co.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Georgeline Senez, 48, rue Despins, St-Boniface.
2me prix: $1.00—M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man.
3me prix: $1.00—Mlle R. McEachran, Saint-Léon, Man.
4me prix: $1.00—Mlle Jeanne Devoine, 493, S.-J.-Baptiste, St-Boniface.
5me prix: $1.00—M. Raoul Allard, Baie Saint-Paul, Man.
6me prix: $1.00—Mlle Rose-Elise Paradis, Dunrea, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

NOTRE-DAME DE LOURDES

Percepteurs: J. Comte, C. Boisvert, J. Durand, V.-J. Collet, L.-T. Moreau, D. Aug.

Michel Durand	$1.00
Emile Teffaine	1.00
Louis Cherrière	.50
François Roch	1.00
Victor Muller	.75
Hypp. Pilloud	.50
Miles Gelley	1.00
V. Deshayes	.50
Nic Brick	.50
Dr Galliot	2.00
Ant. Monchamp	.50
Mme Vve Bonnefoy	.50
A. Gaborieau	1.00
J. Montagnon	.50
Auguste Bosc	.50
R. Joberty	.50
Jos. Kolly	.25
Cyr. Létourneau	1.00
Ed. Fradin	.50
E. Sibilleau	.50
H. Gaborieau	.50
E. Lafrenière	.25
Louis Bazin	1.00
René Bazin	1.00
Mlle J. Brisson	5.00
E. Frey	1.00
A. Gaspox	.50
Victor Robitaille	1.00
Un ami	.50
Mme Vve A. Chaboert	.50
C. Pilloud	.50
Alfred Larocque	.50
Alexis Giraud	1.00
Henri Gauthier	1.00
François Bosc	.25
L. Vivier	.50
Pierre Moreau	.50
John Moreau	.25
Noé Lesage	1.00
Mme D. Bourdon	.25
D. Fouasse	1.00
Mme J.-M. Baton	.50
Famille Gustave Ragot	1.45
François Grivet	.25
L.-T. Moreau	.50
Paul Pierné	1.00
Léon Fouasse	.50
L. Goussiérec	1.00
Casimir Préjet	.50
Jean Mayer	1.00
Aug. Franq	.50
Jean Durand	1.00
Auguste Comte	2.00
Jean Comte	5.00
M. Cherrière	1.00
Jules Roch	1.00
Joseph Pilloud	1.00
Alphonse Pilloud	.50
Maurice Arcanthay	.25
Pierre Chabrière	1.00
Jean Augert	.50
Henri Moreau	.50
Pierre Delaquis	1.00
M. Lafrance	.50
Mme Esprenelt	.25
Marc Avanthay	.50
Louis Fouasse	1.00
Mlle E. Aubant	.50
Jos. Paulhus	1.00
Ovila Caillier	1.00
Julien Legourièrec	.25
Léon Chabanty	.50
H. Bruyère	2.00
Jos. Comte	1.00
Un ami	.50
Joseph Bazin	1.00
Pierre Bazin	2.00
X. Delaquis	2.00
Aug. Durand	1.00
Ed. Saclans	1.00
Jos. Robitaille	.50
M. Pellissier	.50
M. Lamblin	1.00
Mme Forsyth	2.00
Albert Bazinet	.50
Auguste Thorimbert	.50
J.-B. Vuignier	1.00
Victor-G. Collet	1.00
P. Toutant	.50
Félix Yarjau	.50
P. Cardinal	1.00
S. Turpaud	1.00
Emile Baudn	.25
François Lesage, sr	.50
Frank-C. Lesage	.50
Dominique Roch	.50
Aug. Bélanger	.50
Jean-E. Durand	2.00
Francis Fouasse	1.00
Jean Fouasse	.50
J.-B. Préjet	.50
Total	$86.80

McCREARY

M. l'abbé A. D'Eschambeault	$2.00
P. Jackson	1.00
A. Cantin	1.00
J. Bourgoing	1.00
Mme N. Boyer	.25
Anonyme	1.00
Mme W. Lacharité	.50
J. Neault	1.00
F. Doucet	1.00
J. Charest	.50
M. Fédala	1.00
Louis Plante	2.00
R. Doucet	1.00
E. Bouchard	1.00
N. Boyer	.50
Anonyme	5.00
Mlle Adam	1.00
J. Roy	1.00
R. Roucin	.75
L. Longtin	.50
Anonyme	.25
Total	$23.25

Les Poudres à Vers de Miller ont pour but de soulager promptement les enfants qui souffrent des ravages des vers. C'est une préparation simple, qui détruit les vers de l'estomac et des intestins sans déranger ni endommager le système le plus sensible. Elles agissent complètement et sans douleur et bien que dans certains cas elles peuvent causer des vomissements, ceci est une indication de la puissance de leur action et non de leur propriété répugnante.

LA GROQUERIE

Percepteurs: Jos. Granger, N. Deslauriers, Em. Boissinot, Alphée Kéroack, Eug. Simard, Cyp. Dégagné, Emile Comien, J.-O. Beaupré, Fre Perrière, Henri Gagnon, Stan. Jolicoeur.

M. l'abbé R.-A. Giroux	$10.00
Alphonse Boisjoli	.50
Norbert Brabant	.50
Narcisse Deslauriers	2.00
L.-Joseph Granger	.50
Jos. Granger	1.00
Alexandre Carrière	1.00
Oscar Balcaen	1.00
Roger Bolly	1.00
Joseph Emond	1.00
Aristide Rocan	.50
Joseph Dupuis	1.00
Ernest Bolly	1.00
Joseph Gosselin	1.00
Jean Constant	.25
R. Boissinot, père	1.11
Ernest Ouellette	1.00
Alpée Kéroack	1.00
Georges Michaud	.25
Elzéar Pelletier	1.00
Honoré Simard	1.00
J.-B. Guénette	.50
J.-B. Simard	.50
Emile Comien	1.00
Charles Harel	.50
Ernest Vielfaure	.25
P. Bisson	.50
Alfred Choiselat	.50
C. Vergnano	.50
François Perrière	1.00
Eug. Fabos	.50
Henri Normandeau	5.00
Frank McCarthey	.50
Henri Gagnon	1.00
Charles Langlois	.25
Arthur Rougeau	.25
Alphonse Lord	1.00
Augustave Rougeau	.50
RR. SS. Grises	5.00
Alexandre Chénier	.25
Mme Vve T. Bolly	1.00
J.-B. André	1.50
L.-M. Tétreault	1.00
Hector Bédard	1.00
Arthur Parent	1.00
Nap. Normandeau	1.00
Elie Henry	1.00
J.-O. Beaupré	1.00
Georges Lafortune	1.00
Arthur Gosselin	.50
Jos. Bolly	.50
Emile Bougerol	.50
Charles Heide	.50
Em. Boissinot	.50
Maurice Gauthier	.50
Hervé Michaud	.50
Thomas Michaud	.50
Pierre Laramée	.50
Louis Dégagné	.50
Alfred Laurencelle	1.00
Eug. Simard	1.00
Cyprien Dégagné	2.00
Albert Berthelotte	.50
Philéas Gagnon	.25
Joseph Taillefer	.25
Marius Vielfaure	1.00
R. Delay	.50
Pierre Bolly	.50
Edouard Charlet	1.00
Camille Henrie	.25
J.-B. Jolicoeur	.25
Henry Savard	.45
P.-Z. Boisjoli	.50
Philippe Houde	.50
Estanislas Jolicoeur	1.00
Total	$73.00

J'ai trouvé la foi au berceau de tous les peuples; j'ai toujours rencontré l'incrédulité à leur tombeau.—Montesquieu.

Feuilleton de LA LIBERTE No. 3

LES BASTONNAIS

Par J. LESPERANCE

(Suite)

— Oui, mon lieutenant, répondit le soldat, avec un sourire qui lui fit montrer les dents.

— Et, ça va bien, ce matin?

— Oui, mon lieutenant, merci.

Hardinge sauta en selle d'un seul bond; puis, rassemblant les rênes dans sa main gauche, il continua:

— Vous n'avez pas bavardé, Charles?

— Oh! non, Monsieur, je suis discret.

— C'est bien. Mais avez-vous tout vu?

— J'ai vu les trois fusées, si c'est là ce que vous voulez dire, et je savais qu'elles étaient tirées pour vous. Mais pourquoi étaient-elles tirées? Je ne l'ai su que ce matin, quand j'ai entendu les rumeurs sur la place. Les gens sont pas mal effrayés ce matin, Monsieur.

— En effet; mais ils le seront bien davantage quand ils sauront tout. Vous aurez de mes nouvelles, au revoir!

Le soldat porta la main à sa casquette et l'officier passa au trot sous la porte cochère.

Quelques instants plus tard, il descendait à la porte du château, jetait la bride aux mains d'un groom de service et entrait.

Le lieutenant-gouverneur était dans son bureau et l'attendait évidemment, car il se leva aussitôt et le félicita de sa ponctualité; puis, sans plus de délai, il passa aux affaires.

— Vous êtes bien monté?

— Je crois que j'ai le cheval le plus rapide et doué des meilleurs poumons de toute l'armée.

— Vous aurez besoin qu'il ait toutes ces qualités. Trois-Rivières est à quatre-vingts milles de Québec.

— A vol d'oiseau, Excellence. Par la route, il y a quelque chose de plus.

— Il faut que vous soyez là à dix heures, ce soir.

— J'y serai.

— Voici des dépêches pour le commandant des Trois-Rivières.

Et il remit à l'officier un paquet scellé que celui-ci serra aussitôt dans la poche de son gilet.

— Ces dépêches, continua le gouverneur, contiennent sur les mouvements militaires dans ces environs tous les renseignements que j'ai pu me procurer jusqu'à la dernière minute; mais comme aucun rapport écrit ne peut être si complet qu'une communication verbale, je vous autorise à répéter aux autorités de Trois-Rivières tous les détails que vous m'avez donnés la nuit dernière. Il y avait beaucoup d'exagération dans l'histoire que vous a faite votre serviteur Donald, — ici le gouverneur sourit légèrement, — mais j'ai des raisons de croire que la substance en est vraie et je vais agir en conséquence. La colonne d'Arnold s'avance sur Québec; c'est là le grand point. Son arrivée est seulement une question de temps. Ce peut être dans dix jours, huit jours, quatre jours...

— Ou deux jours, ne put s'empêcher de dire Hardinge d'un ton jovial.

— Oui, peut-être même dans deux jours, continua le gouverneur très sérieusement. De là la nécessité de votre prompte arrivée à Trois-Rivières. Quand vous m'avez parlé, ce matin, vos paroles m'ont fait une telle impression, que je résolus aussitôt de communiquer les nouvelles aux postes militaires situés sur le haut de la rivière, mais avant de vous envoyer, j'ai cru bon de faire de nouvelles recherches. Les renseignements que j'ai reçus m'obligent à vous envoyer immédiatement. La lettre d'Arnold à Schuyler et quelques-unes de celles qu'il adressait à des résidents de cette ville, l'une d'elles en particulier, oui, une, — et ici, pour un instant, le gouverneur ne put se défendre d'une vive émotion, — m'ont révélé tous ses plans. A cheval, donc, et en route, pour le roi et la patrie.

Hardinge s'inclina et se dirigea du côté de la porte. Arrivé au seuil, il s'arrêta et dit:

— Pardon, Excellence, mais il y a une chose que j'ai oublié de vous dire plus tôt et que je devrais peut-être vous dire maintenant.

— Qu'est-ce?

— J'ai promis de rencontrer de nouveau Donald ce soir.

— Quand?

— A minuit.

— Où?

— De l'autre côté de la rivière, immédiatement au-dessus de la pointe.

— Aura-t-il des nouvelles importantes?

— Peut-être; mais si elles ne l'étaient pas, dans tous les cas, elles seront fraiches, car il aura passé toute la journée en reconnaissance, surveillant les mouvements de l'ennemi, monté sur un cheval très rapide.

— Ne peut-il pas traverser la rivière et se rendre de ce côté?

— Il n'a pas d'instructions à cet effet. D'ailleurs il arrivera au rendez-vous au dernier moment.

— Alors, j'irai moi-même à sa rencontre. Bonjour.

Midi sonnait au moment où Roderick franchit les portes et prit la grande route de Trois-Rivières.

VI

Les pleurs de Pauline

Lorsque Pauline Belmont arriva chez elle, après avoir quitté son père au sortir de la place, elle était sous l'empire d'un grand trouble. Elle ne pouvait définir ses craintes, si toutefois elle en avait, mais une simple perplexité suffisait à troubler son petit coeur timide et réservé. Elle monta à sa chambre, enleva ses fourrures et lorsqu'elle ôta son voile de couleur d'azur, des larmes brillaient dans ses beaux yeux bruns. Elle s'assit sur sa chaise basse à bascule, et plaçant ses pieds sur le bord des chenets, elle fixa tristement son regard sur les flammes.

Pauline connaissait fort peu le monde. La maison paternelle était son univers; dans cette maison, un seul être occupait toutes ces pensées et cet être était son père. Elle n'avait plus de mère. Ses frères et soeurs étaient morts alors qu'elle était encore enfant. Elle avait passé sa jeunesse au couvent des douces Ursulines, et maintenant qu'elle avait fini son éducation, elle avait consacré sa vie à la consolation de son père.

M. Belmont était encore dans la fleur de l'âge, ayant à peine dépassé la cinquantaine; mais il avait éprouvé beaucoup de chagrins domestiques, sociaux et politiques, et la seule joie de sa vie était sa fille bien-aimée.

Ardent Français, il avait vécu durant les terribles jours de la conquête, et cette poignante épreuve avait ridé son front et semblait n'avoir laissé que des cendres dans son coeur.

Il avait enterré sa femme le jour même où Murray avait fait son entrée triomphale dans Québec, et dans le cours des trois années qui avaient suivi ce douloureux événement, il avait déposé trois enfants près de leur mère. Si Pauline était morte, lui-même serait mort mais comme l'aimable fleur continuait à s'épanouir dans la mélancolie de son isolement, il avait consenti à vivre et, par instants même, à espérer, pour l'amour de son enfant.

Heureusement, il lui restait de grands lambeaux de sa fortune. Il passait même pour un des plus riches citoyens de Québec. Lorsque sa fille eut atteint l'âge de l'adolescence, il usa de ces richesses pour embellir sa maison et rendre l'existence de son enfant plus agréable. Il était aussi pour les pauvres un ami généreux, particulièrement pour les familles françaises que la guerre de 1759 et 1760 avait réduites à l'indigence.

Il avait aidé, par tous les moyens en son pouvoir, ceux de ses concitoyens qui n'avaient pu se soumettre à la domination anglaise, au changement de régime qu'elle comportait et qui avaient désiré retourner en France. Quant à ceux que les circonstances avaient contraints de rester dans la province cédée, ils trouvaient toujours en lui un protecteur et un appui.

Avec le temps, ses amis reussirent à le faire sortir parfois de sa solitude et à prendre une faible part aux affaires publiques, mais aux affaires purement civiques ou municipales, car jamais il ne voulut se mêler à la politique. Il persista à se tenir éloigné des conseils législatifs, et sa loyauté à l'Angleterre était strictement passive. Les ultra-partisans du régime britannique ne l'aimaient pas et ils le notaient constamment dans leurs carnets comme un mécontent.

Quand la nouvelle de la révolte des treize colonies parvint à Québec, elle n'eut d'abord sur lui aucun effet perceptible: ce n'était qu'une querelle d'Anglais contre Anglais.

Lorsque les révoltés jetèrent les caisses de thé dans les eaux de la baie de Boston, il regarda cet acte avec mépris et le considéra comme un mouvement de forfanterie. La mousqueterie de Concord et de Lexington ne trouva pas d'échos dans son coeur. Mais quand, un jour, il lut dans son journal favori, la *Gazette de France*, que *la patrie* entretenait le projet de favoriser les rebelles, une lueur du vieux feu brilla dans ses yeux et il releva la tête d'un air de défi. Alors gronda le tonnerre des batteries de Bunker Hill, et il écouta leur musique avec une secrète complaisance.

Puis vinrent les rumeurs de la marche de l'armée rebelle contre le Canada, en vue de fraterniser avec les anciens colons aujourd'hui conquis. Il y avait donc quelque chose, après tout, dans cette révolution! Ce n'était pas seulement une résistance pétulante à une oppression imaginaire, mais il y avait un fond et comme en germe un principe de liberté, une idée mère d'autonomie et de nationalité.

Il lut les actes du congrès de Philadelphie avec une admiration toujours croissante et, pour la première fois, il reconnut de la sagesse dans la conduite d'hommes d'Etat anglais comme Pitt, Burke et Barre, les immortels amis des colonies américaines.

La petite Pauline se souvenait de tout cela et elle réfléchissait à toutes ces choses, assise dans sa chaise basse et regardant le foyer. Elle ne formulait pas sa pensée avec les grands mots que nous venons d'employer, mais ses souvenirs n'en étaient pas moins vivaces et sa perplexité moins poignante, car toutes les phases de l'existence mentale de son père lui étaient bien connues, grâce à cette intuition naturelle particulière aux femmes. Elle conclut en se posant cette question:

"Mon père a-t-il dit ou fait quelque chose qui puisse le compromettre, durant les quelques heures écoulées? Pourquoi M. de Cramaché l'a-t-il mandé avec tant de hâte? Le gouverneur est un ami de la famille et doit certainement avoir de graves raisons pour en agir de la sorte. Et pourquoi mon pauvre père était-il si agité? Pourquoi le jeune officier était-il si grave et le peuple si profondément ému de cette scène?"

Elle consulta la pendule qui était sur la cheminée et découvrit qu'une heure s'était écoulée dans ces réflexions.

Son père lui avait promis d'être de retour dans le cours de cette heure et cependant il n'était pas rentré. Elle alla à la fenêtre et regarda au dehors, espérant le voir se diriger vers sa demeure au milieu de l'ouragan de neige; mais ce fut en vain.

Nous avons dit que la vie de Paulette était tout entière concentrée dans son père. C'était strictement vrai en un sens, mais dans un autre ordre d'idées, nous devons faire une exception. De nouveaux sentiments venaient de s'éveiller dans son coeur. Elle entrait dans cette délicieuse période de l'existence qui est le seuil du paradis de l'amour.

"Ah! si seulement il pouvait venir, murmurait-elle, ou si je pouvais aller à lui! Il calmerait aussitôt mon anxiété. Je vais lui écrire un billet."

Elle s'assit à son bureau et elle préparait la plume et l'encre, lorsque sa femme de chambre entra et lui remit une lettre.

"Une lettre de lui!" s'écria-t-elle, et tout le chagrin qui avait assombri son front s'évanouit à l'instant.

Elle ouvrit la missive et lut:

Chère Pauline,

Je vous ai vue entrer à l'église ce matin et j'avais besoin de vous parler, mais vous avez été trop prompte pour que je pusse vous aborder. J'avais beaucoup désiré pouvoir courir chez vous dans le cours de l'avant-midi, mais cela aussi m'a été impossible. C'est pourquoi je vous adresse ces lignes pour vous informer que je pars à midi pour un service militaire. Je ne sais pas encore où je dois aller ni combien de temps je serai absent; mais j'espère que le voyage ne sera ni long ni lointain. J'irai vous voir aussitôt après mon retour. Je suppose que vous et votre père avez vu la foule sur la place, ce matin; c'était très curieux. Veuillez présenter mes respects à M. Belmont et me croire

Votre tout dévoué à jamais,

RODDY.

Pauline avait encore cette lettre à la main, et elle se livrait à toutes sortes de réflexions sur son contenu, lorsque son père la surprit, en entrant dans la chambre. Il était très pâle, mais ne laissait apparaître aucun signe d'émotion. Après avoir déposé son bonnet de fourrure sur la table et ouvert son pardessus, il prit un siège près du foyer. Avant que sa fille eût eu le temps de prononcer une parole, il s'enquit tranquillement de ce qu'elle tenait à la main.

— C'est une lettre, papa.

— De qui?

— De Roddy.

— De Roderick Hardinge? Brûlez-la, ma chère.

— Mais, papa...

— Brûlez-la tout de suite.

— Mais il vous présente ses sentiments affectueux.

— Il vient de m'adresser ses sentiments de haine. Brûlez-la, ma fille.

La pauvre Pauline fut accablée de surprise et de chagrin; mais sans attendre un autre mot, elle laissa tomber le papier dans le feu. Puis, se jetant au cou de son père, elle éclata en sanglots.

VII

La jolie rebelle

Hardinge était en route depuis moins d'une demi-heure, quand le ciel s'éclaircit et la tempête de neige cessa. Le vent se mit alors à souffler du nord, amoncelant la neige en bancs le long des clôtures et des petits murs de pierres et laissant la rue presque entièrement balayée. Les espaces ainsi découverts lui offrirent une excellente route pour la course.

Il était naturellement dans les plus heureuses dispositions, car il avait tout en sa faveur: un cheval superbe, sur la vitesse et la résistance duquel il pouvait compter, l'occasion d'explorer une longue étendue de pays qu'il ne connaissait pas, et par-dessus tout, un sentiment de légitime fierté qu'il éprouvait de se voir chargé d'une mission militaire de la plus grande importance.

Il avait joué gros jeu, et il avait gagné. D'un seul coup, il avait réhabilité la milice et placé son nom en évidence. Il voyait désormais ouverte devant lui la grande voie de la carrière qu'il aimait et que son père avait honorée. Si tout lui réussissait, il ne pouvait manquer de gagner, dans cette guerre, de l'avancement et de la gloire, et il n'avait aucune appréhension.

Quel jeune soldat pourrait en avoir, d'ailleurs, sous un ciel brillant, la terre solide sous les pieds, le monde immense devant lui et enivré de l'odeur d'une prochaine bataille?

Il faisait partager à sa monture sa propre animation. Le noble animal semblait avoir des ailes et Roderick reconnut bien vite qu'il faudrait restreindre son ardeur plutôt que la stimuler.

Sa première halte fut à la Pointe-aux-Trembles, joli village qui devint historique durant la guerre d'invasion et avec lequel plusieurs incidents de ce récit seront liés. Il dépassa, sans s'arrêter, l'auberge de l'endroit, afin d'éviter les questions et les commentaires des flâneurs qui pouvaient y être rassemblés, et s'arrêta à la porte d'une ferme proprette située à quelque distance du village. Sans mettre pied à terre, il demanda de l'eau pour son cheval, et pour lui-même, un bol de lait et quelques gouttes de ce bon vieux rhum dont toutes les familles canadiennes, à cette époque, avaient le bon sens de garder une provision dans leurs maisons.

Pendant qu'il se rafraichissait de la sorte, il remarqua une paire d'yeux d'un bleu brillant qui se riaient de lui à travers les étroits carreaux de la fenêtre donnant sur la route. Il ne voulut pas être indiscret, mais il ne put s'empêcher de remarquer, en outre, que les yeux bleus si espiègles appartenaient à une figure d'une rare beauté et que la taille de la dame — car elle était grande dame jusqu'au bout des ongles — autant qu'on pouvait en juger par la diminutive ouverture, était gracieusement modelée.

Cette première observation l'amena à en faire une autre. Il remarqua bientôt une selle garnie de velours écarlate sur le dos d'une petite jument baibrun attachée près de la porte: il en conclut naturellement que cette monture était celle de la rieuse jeune fille.

Son cheval avait vidé son seau et il agitait son mors, comme s'il avait eu hâte de reprendre sa course. Lui-même avait bu son bol de lait et il s'efforçait vainement de faire accepter quelques pièces de monnaie au fermier qui protestait quand la porte s'ouvrit et la dame sortit. Elle arrangea ellemême la bride et posant le pied sur la première marche du perron, elle sauta légèrement en selle sans aucune aide. Puis jetant à la joyeuse fermière et à ses nombreux enfants un cordial bonjour, elle s'éloigna au petit galop de sa monture, non sans lancer au beau cavalier la flèche du Parthe, du coin de ses yeux assassins.

Vénus et Adonis! Mais elle s'éloignait dans la direction qu'il devait suivre. Aussi, après avoir salué poliment toute la maisonnée, il la suivit sans tarder, et, à son grand plaisir (car c'était là une aventure sur laquelle il n'avait certainement pas compté), il la rejoignit au premier détour de la route. Quand il fut à son côté, il ralentit sa course, se découvrit et salua. Son salut lui fut rendu avec une grâce superbe et une aisance parfaite. D'un coup d'oeil ardent, il la détailla avec autant de précision que de rapidité. Il se sentit en présence d'une femme de tête.

— Il paraît que nous voyageons dans la même direction; mademoiselle me permettra-t-elle de l'accompagner à sa destination?

— Merci, Monsieur; une escorte militaire est toujours la bienvenue, spécialement de la part d'une dame dans ces temps de troubles; mais en vérité, ce n'est pas la peine; je ne demeure pas très loin d'ici: dix mille, seulement.

— Dix milles! s'écria Hardinge.

La dame partit d'un joyeux éclat de rire.

— Vous vous étonnez? Ce petit animal file comme le vent. Vous êtes bien monté, mais je doute que vous puissiez me suivre. Voulez-vous essayer?

A ces mots, elle fit claquer ses doigts blancs, et le petit poney canadien, bondissant, partit comme un trait. Hardinge s'élança à sa poursuite et pendant quelque temps maintint bravement sa position, les deux chevaux galopant côte à côte; mais peu à peu il resta en arrière, et la dame fut bientôt hors de vue. Quand, enfin, il la rejoignit, elle attendait à la barrière devant la maison de son père, un manoir de belles dimensions, pour une colonie, situé au centre d'un bosquet d'érables.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Mgr Prud'homme est revenu à Prince-Albert samedi matin, en excellente santé, après un séjour de trois mois dans l'Est du Canada, en Floride et dans la Nouvelle-Angleterre.

* * *

La pétition en faveur de Catherine Tratch, la femme de Fish Creek condamnée à mort pour l'empoisonnement de son mari, s'est couverte d'un millier de signatures.

* * *

Les électeurs de la ville de Prince-Albert voteront, le 30 avril, sur la question de l'achat d'un nouveau générateur du coût de $65,000 pour l'usine électrique. Le vote se fera en même temps que l'élection pour remplir les vacances dans la commission des écoles publiques. Tous les électeurs, et non seulement les contribuables, auront le droit de vote à cette occasion.

* * *

Léo Lacroix, jeune garçon de l'orphelinat Saint-Patrice, auquel on a dû faire l'amputation du poignet, à la suite d'un malheureux accident de hache-paille, se remet tranquillement à l'hôpital de la Sainte-Famille.

* * *

Les Chambres de Commerce de la Saskatchewan ont décidé de demander aux villes de Prince-Albert et de Melfort d'envoyer des délégués à la grande réunion en faveur du projet du chemin de fer de la Baie d'Hudson, qui doit avoir lieu à Winnipeg au commencement d'avril.

* * *

Notre population s'intéresse beaucoup aux travaux qui se poursuivent au nord de la ville, sur les bords de la Petite Rivière Rouge. On espère frapper le charbon convenable pour le marché d'ici une semaine ou deux.

* * *

Nos artistes bien connus Mme Donald Hawkin, Mlle Yvonne Gagnon et M. Alphonse Fortin sont allés donner un concert au Pas jeudi dernier.

* * *

Mlle Alice Turgeon, fille de l'hon. juge Turgeon, est partie pour Vancouver, où elle passera un mois chez sa tante, Mme J.-C. Turgeon.

* * *

Concert très réussi vendredi soir, à la salle du Sacré-Coeur, sous les auspices des Filles de l'Empire. L'assistance a particulièrement apprécié notre compatriote M. Phalempin dans ses solos de violon.

SAINT-LOUIS

Le lundi 24 mars a eu lieu dans la salle de Saint-Louis notre soirée de comédie, chant, musique, etc., au profit de nos oeuvres paroissiales.

Programme

"Miss Aarabella fait ses confitures" — Miss Arabella, Mme McLeod; Miss Maud, Mme Lederman; Suzy, Dolorès Salvall; Lucy, Marie Branger; Clary, Marie Branger.

Tant qu'au charbonnier, fermier et raccommodeur de faïence, ces rôles ont été tenus par MM. McLeod et Daniel.

Concert

Jean Boyer, Isabelle McLeod, Juliette Donahue, Berchmans Boucher, Ernest Boucher, Marguerite Duffey, Cécile Salvall, Pierre McLeod, Dr Warren, Miles Bremner. Au piano, notre curé, M. l'abbé G. Carpentier et M. J. Papen. Comme pianistes, la réputation de ces deux messieurs n'est pas à faire.

Roue de fortune, tenue par le Dr Warren, $53.50. Loteries, $89.80. Pêche, tenue par Pierre Boyer, $12.50. Paniers, encanteur, M. Halle, $85.55. Gâteaux, $14.10. La recette, chose importante puisqu'il s'agit d'une oeuvre, rapporta la somme de $272.15.

Somme toute, cette séance fut très bien réussie. Acteurs et actrices méritent toutes nos félicitations. Nos sincères remerciements aussi aux dames et messieurs chargés du comité d'organisation.

Que n'avons-nous plus souvent de ces séances qui nous font mieux nous connaître, tout en favorisant nos bonnes oeuvres.

* * *

De passage, notre ancien curé, le R. P. Adam, curé à Marcelin.

* * *

Un de nos fermiers qui n'est pas content, c'est M. Begrand père. Et il y a de quoi. Sur une de ses terres M. Begrand possédait de beaux saules. Ces saules ont d'autant plus de valeur qu'ils se font rares. Un beau matin on vint l'avertir que quelqu'un avait brisé sa clôture et enlevé ses piquets. Les recherches se font pour trouver le ou les coupables.

* * *

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses est arrivé au jeune Marcel Begrand. Un cheval qu'il faisait boire lui a envoyé une ruade en pleine figure. On l'a relevé sans connaissance. Nous apprenons avec plaisir, cependant, qu'il n'y a rien de grave.

* * *

Nous souhaitons une cordiale bienvenue au milieu de nous à notre nouveau médecin, le Dr Warren, et à sa dame.

MANITOBA

ABBEVILLE

Le 24 mars au soir, nous avons eu une belle conférence de M. I. Villeneuve, conférencier agricole. Pendant près de trois heures il nous a intéressés sur la manière de faire la culture mixte ici. Nous avons un endroit propice pour faire l'élevage des vaches à lait, pourvu que nous sachions nous y prendre pour nourrir ces vaches pour qu'elles donnent la plus grande quantité de lait possible. Il s'agit non seulement d'avoir des vaches, mais de les nourrir avec la nourriture prise entièrement sur nos terres. Dans le moment, nous avons très peu sur nos terres pour les nourrir. Il faut donc augmenter la culture du fourrage vert ou l'ensilage, le blé d'Inde, l'avoine, la betterave, etc., sans oublier l'avoine qui, une fois moulue, est essentielle avec toute autre ration.

Il nous a recommandé de brûler (en temps et lieu avec précaution) toutes les "branchailles" qui ne servent à rien autre chose qu'à embarrasser sur une terre. Le bois n'est pas assez gros pour chauffer, alors brûlons-le et semons-y de la graine de trèfle d'odeur. D'abord cela sera moins dangereux pour les feux qui peuvent courir, ensuite cela donnera du pâturage aux animaux; enfin la terre sera fertilisée et transformée par la culture de ce trèfle lorsque viendra le temps de la casser. Il nous a recommandé aussi de semer pour récolter notre propre graine de trèfle ou de luzerne. Commencer par un acre, tout le monde peut le faire; commencer par 25 acres, très peu peuvent le faire ici, cette année du moins.

M. Villeneuve a aussi donné quelques renseignements sur le fromage. Lorsque la crème est le double du prix du fromage, ça paie mieux de vendre la crème, autrement le fromage paie plus.

Enfin il a terminé par l'élevage des poules, qui doivent être choisies et bien soignées, si on veut en faire un élevage payant. Nous avons écouté les bons conseils qu'il nous a donnés et nous nous sommes séparés avec l'espoir de revoir M. le conférencier avant que la présente année soit écoulée, pour recevoir encore de nombreux conseils qui nous aideront à aimer la ferme et à nous encourager. Ces conseils feront certainement matière à discussion pour nos assemblées mensuelles du cercle agricole.

Après la conférence le président du cercle, M. Préfontaine, a remercié M. Villeneuve et l'a invité à venir nous visiter plus souvent.

Le lendemain M. Villeneuve s'est rendu à Suffren et a donné une conférence à peu près sur le même sujet que celle d'Abbéville, mais présentée d'une manière un peu différente. De sorte que ceux qui l'ont entendu les deux fois ont écouté avec grand intérêt les conseils qu'il a donnés là. Les auditeurs étaient en plus grand nombre et ont paru très attentifs. Ils ont montré aussi qu'ils appréciaient beaucoup ces conseils en faisant un grand nombre de questions au conférencier, qui avait fait remarquer que c'était rendre la conférence encore plus profitable lorsqu'on lui posait des questions. M. J. Mousseau, président du cercle agricole de Suffren, a remercié le conférencier en termes touchants et a souhaité, lui aussi, de le revoir à Suffren avant longtemps.

SUFFREN

Dimanche le 23 mars nous avons eu la messe ici. Un grand nombre de personnes y assistaient, ce qui prouve que la nouvelle paroisse que nous venons de former réussira. Dans quelque temps la construction de l'église commencera; déjà une bonne partie du bois de construction est rendu sur les lieux.

Après la messe, il y a eu assemblée des paroissiens pour former un cercle agricole. M. Hélie Beaudoin a été élu président et M. John Welsh, notre conseiller municipal, a été élu secrétaire.

* * *

Nous apprenons que plusieurs cultivateurs ont déjà envoyé des commandes pour des volailles de race, ainsi que pour des abeilles.

* * *

L'école Lalonde va rouvrir ses classes au plus tôt. Les commissaires s'occupent de trouver une institutrice bilingue.

* * *

Plusieurs bonnes terres pour culture mixte sont en vente à de très bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à M. John Welsh, secrétaire du Cercle Agricole, Suffren, Man.

DUNREA

Nous sommes heureux que M. Villeneuve ait bien voulu pousser une pointe jusqu'à Dunrea, cette année, pour nous parler un peu d'agriculture. Le 21 mars, à 8 h. du soir, il nous donna une conférence des plus instructives et des plus pratiques. Il a essayé de convaincre ceux qui l'écoutaient de l'importance de laisser reposer les terres épuisées et de faire de la culture mixte, seul moyen de retrouver, à l'avenir, un rendement de 40 minots à l'acre. Nous sommes bien reconnaissants à M. Villeneuve de nous avoir donné de si bons conseils. Quiconque les mettra en pratique est sûr de s'acheminer vers la prospérité temporelle.

M. Harper, qui accompagnait M. Villeneuve, a aussi pris la parole. Il a touché la grande question de la rouille qui a réservé de si amères déceptions à tous les cultivateurs de la province, l'an dernier. Il prétend qu'un savant chimiste de 81 ans a trouvé le vrai moyen de combattre le fléau et il a engagé les gens à donner au blé de semence le remède nécessaire. Plusieurs suivront son conseil ce printemps. Si l'expérience est concluante, il est certain que l'habile inventeur fera fortune dans sa vieillesse. Nous le souhaitons d'autant plus volontiers que son invention nous aura été utile.

* * *

M. et Mme Joseph Bisson font part de la naissance de leur fils, Armand-Joseph-Gérard, le 12 mars. Le baptême de l'enfant a eu lieu le 14 courant. Parrain et marraine: M. et Mlle Philippe Bisson.

ST-PIERRE

Dimanche dernier nous avions le plaisir d'avoir la plus belle soirée de cartes qui se soit jamais donnée à Saint-Pierre. L'Union Métisse Saint-Joseph avait si bien réussi le mois dernier, à la soirée donnée pour le monument de Louis Riel, qu'on a voulu recommencer. Les organisateurs de cette jolie fête espéraient faire mieux encore et ils ne se sont pas trompés. La salle était comble. Des visiteurs de Saint-Boniface, de Sainte-Elisabeth, de Saint-Malo, enfin de tous les environs étaient venus se mêler aux gens de Saint-Pierre. Il y eut trente-trois tables de whist garnies.

Mlle Germaine Péloquin remporta le prix des dames et M. Benjamin Deschesnes le prix des hommes. Les prix de consolation allèrent à Mme Augustin Vermette et M. Albert Carrière. Ce dernier établit un record: il ne gagna pas une seule partie.

La séance fut agrémentée de discours par MM. Roger Goulet et Xavier Joubert. Le dernier se souvient bien des deux élections de Louis Riel au parlement canadien.

Les administrateurs et organisateurs de cette bonne soirée ont eu la gracieuseté de donner la moitié des recettes pour les oeuvres paroissiales de Saint-Pierre. Je ne dois pas oublier qu'il y eut aussi chants et musique. La plupart des artistes furent mis à contribution et ne se firent pas prier pour s'exécuter.

INWOOD

Eh oui! Inwood est toujours bien paisible, mais cela n'empêche pas les catholiques de continuer leurs parties de cartes tous les mois.

Nous avons eu une partie de cartes le mois passé. Les gagnants furent: M. Edmond Verscheure, premier prix des hommes; Mme Noble, premier prix des dames. Les prix de consolation furent gagnés par M. Carmen et Mlle Marie Verscheure.

Après la collation il y eut chant et récitation. Tout le monde se sépara bien content de la soirée.

* * *

Une autre partie eut lieu le 4 mars. Les gagnants furent: pour les hommes, premier prix, M. Louis Cardon; pour les dames, premier, Mme Noble. Les prix de consolation furent gagnés par M. Charles Verscheure et Mlle Antoinette Hébert. Plusieurs objets furent aussi mis en tombola. Les gagnant furent: 1er prix, M. O. Poitras; 2me prix, M. Abel Rousseau; 3me prix, Mme Collins.

Quelques dames et jeunes filles servirent la collation. La soirée se passa avec beaucoup d'entrain et l'on se sépara en se promettant de recommencer à la prochaine occasion.

* * *

Grâce à M. Baudouin, la patinoire a distrait bien du monde cet hiver.

* * *

MM. Neveu et L'Heureux sont les hôtes de M. et Mme W. Bonin.

SAINT-LAZARE

Depuis quelques semaines notre bon curé, M. l'abbé Barton, se portait très mal; mais il a essayé de combattre la maladie sans faillir. Aux jours gras et aux Cendres, nous avons pu constater ses efforts pour dire les principaux offices. Le 17, lorsqu'il est descendu à Winnipeg, les docteurs lui ont ordonné de prendre un repos.

Nous sommes peinés d'être privés de notre pasteur durant le carême, le mois de saint Joseph et sa fête. Nous avons prié afin que Dieu le ramène à la santé au plus tôt; et nous avons à remercier la divine Providence de nous avoir exaucés, car nous apprenons que notre pasteur sera de retour pour dimanche.

* * *

Notre bonne institutrice doit nous quitter à la fin du mois. C'est très regrettable pour nous. Souhaitons que celle qui la remplacera soit aussi zélée que Mlle Poirier pour nos enfants comme pour les oeuvres paroissiales. Nous lui devons beaucoup de reconnaissance pour son inépuisable dévouement.

* * *

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'une de nos anciennes paroissiennes, Mme Bourré, née Alice Guay, survenu le 26 mars à sa demeure, à Lebret, Sask. Nous offrons nos sympathies à M. Bourré ainsi qu'à la famille Guay.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La Coopérative est constituée

Le 26 mars, à 2 heures, eut lieu la deuxième réunion concernant la coopérative.

Après que M. Alex. Hamelin et l'auteur de ces lignes eurent exposé leurs points de vue respectifs sur l'exécution de ce projet, M. Guilias, fermier, vice-président du conseil municipal de Sainte-Rose, fit une causerie très goûtée sur les avantages matériels et moraux d'une coopérative en appuyant particulièrement sur la haute mentalité qui en découlerait.

Il fut ensuite procédé, conformément à la loi, à la nomination des sept directeurs provisoires. Ce sont: MM. Alex. Hamelin, Guilias, G. Lebas, J.-L. Gadal, H. Leconte, Labelle père et P. Duhard.

Les pièces de constitution de la société furent rédigées séance tenante par M. Guilias et les signatures des fondateurs légalisées par M. J. Valcourt, notaire.

Dès le retour des pièces approuvées par le gouvernement, une assemblée générale sera convoquée pour la nomination définitive du conseil d'administration. Tous les membres sont priés d'y assister, ainsi que tous ceux qui désireront profiter des avantages de la coopérative.

Les actions de $25.00 pourront être libérées entièrement ou par petits versements qui seront à la portée de toutes les bourses. Pour être membre il faut souscrire au moins une action.

Le fourneau coopératif est allumé; la marmite commune prête, c'est aux intéressés à y faire les apports des aliments nécessaires à la bonne constitution de l'association, sous forme du plus grand nombre d'actions souscrites. Plus d'actions veut dire plus de clients; plus de clients, plus d'affaires, qui se traduisent par plus de bénéfices, pour chacun de nos membres.

Enfin que l'on veuille bien se souvenir que la loi oblige le secrétaire-trésorier à communiquer tous les livres, tous les dossiers nécessaires à tout contrôle que voudra exercer n'importe quel membre de l'association.

La société qui vient d'être formée et qui est ouverte à tous n'est pas une opération mercantile, mais une coopérative véritable sous le contrôle du gouvernement.

Que tous ceux désireux d'améliorer leur budget et d'avoir en mains une importante arme morale en fassent partie; et si quelqu'un conserve encore quelque doute sur son efficacité, qu'il tâche de connaître l'origine de tant de "ça ne marchera pas... de tant de mais... de tant de si...!" et il pourra juger de la valeur de tous ces arguments.

Pour moi je ne vois qu'une chose: mon but est atteint, la coopérative vit et vivra saine et forte... A d'autres maintenant à prendre le gouvernail.

Pierre DUHARD,
Fermier.

WINNIPEGOSIS

Le 13 mars est décédée Marie-Odile-Rita Paradis, morte à l'âge de 8 mois et 13 jours, enfant bien-aimée de Napoléon Paradis et de Cordélia Burelle.

SAINT-BONIFACE

Séance du 24 au Collège

"Tolbiac", qui fut exécuté par les élèves anciens et actuels du collège de Saint-Boniface, est un intéressant drame historique revêtant le caractère de la tragédie chrétienne telle que créée par les grands Corneille et Racine. L'action dramatique est si bien combinée dans cette composition du R. P. Delaporte, S.J., que l'intérêt fut gardé jusqu'à la fin, malgré la longueur du programme. La fierté du roi Clovis à la suite de la conquête de la Gaule romaine, les instances de sa sainte épouse, la reine Clotilde, la maladie de son fils Clodomir et la brillante victoire de Tolbiac sont autant d'événements qui nous amènent progressivement et d'une manière rationnelle au dénouement qui fait le fond de cette pièce, c'est-à-dire le baptême de Clovis, marquant une nouvelle ère de chrétienté pour la France. L'auteur y demeure très fidèle à la vérité dans ses peintures du coeur humain, et l'arrogance de Clovis est bien celle d'un roi païen qui ne se connaît pas de maître.

Le rôle du grand conquérant à l'allure noble et fière, au geste impératif et au regard farouche, fut bien rempli par notre acteur très avantageusement connu, Maurice Goulet. S'il est vrai que ce dernier excelle dans la comédie de moeurs ou de caractères, il nous a montré qu'il pouvait aussi très bien s'adapter au genre dramatique, quoique avec moins de succès.

Raymond Bernier joua le rôle de Snorr, le barbare allemand, et s'acquitta très bien d'une tâche difficile, conservant jusqu'à la mort sa haine inassouvie du roi des Francs.

La difficulté du pardon aux ennemis ressort des rôles du comte de Syagrius, patrice romain, et de Lothair, soldat de Clovis, joués respectivement par Camille Laflèche et J.-B. Lanctôt. Après une lutte difficile, la volonté, à la lumière de la foi chrétienne, triomphe des impulsions naturelles de leur coeur.

Il en fut de même de Myrdhynn, chef druide qui abandonna Snorr après s'être livré à son service. Roméo Tremblay, qui joua cette partie, se révéla surtout dans le troisième acte.

Emilien Lévêque, dans le rôle d'Aurélius, page de la reine Clotilde, mérite, ce nous semble, une mention spéciale. Cet acteur se distingua par une diction que nous dirions parfaite, tant au point de vue de la correction, de l'aisance et de la variété, que de l'expression.

Son jeune frère Albert montra les mêmes dispositions dans le rôle de Clodomir, fils de Clovis.

[illegible]

Au nom des Pères et des élèves actuels, le R. P. H. Bourque, S.J., remercia Monseigneur pour le don qu'il qualifia de royal de l'immeuble du Petit Séminaire à la Compagnie de Jésus. Il promet à Sa Grandeur, en retour, d'y former des prêtres pour son diocèse et des défenseurs de nos droits.

M. Noël Bernier, qui parle au nom des anciens élèves, fait un retour sur l'histoire du vieux Collège, rappelle la catastrophe effroyable de novembre 1922 et l'acte sauveur de Mgr Béliveau qui reçut les Jésuites et leurs élèves dans le collège actuel, alors qu'il semblait que la Compagnie de Jésus devait, par la force des événements, retirer ses éducateurs de notre province.

En réponse, Mgr Béliveau remercie les RR. PP. Jésuites d'être restés au poste à la suite de l'incendie, alors qu'aucun intérêt matériel ne les retenait au Manitoba. Il caresse le projet d'une université catholique pour l'Ouest canadien et nous engage à rester fidèles à l'idéal poursuivi par notre enseignement secondaire tel qu'il nous est donné par les Pères de la Compagnie de Jésus.

La séparation du district scolaire

Par un plébiscite qui sera tenu cet été, les électeurs résidant à Saint-Boniface et à Norwood se prononceront sur la création d'un nouveau district scolaire pour Norwood. Cette décision a été prise par le comité des amendements aux lois de la législature manitobaine, à la suite d'une motion à cet effet par M. Bayley, ancien principal de l'école King George. On demandera au juge en chef Mathers de désigner une ligne de séparation équitable pour chacune des parties concernées.

Ecole Provencher

L'école Provencher, reconstruite depuis le feu de décembre 1923, fut inaugurée officiellement jeudi passé au milieu d'un grand concours de personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg. Au cours de la soirée le Rév. Frère Joseph, principal de l'école, le maire Swain et M. J.-A. Marion, président de la commission scolaire de Saint-Boniface, lurent des adresses appropriées à la circonstance. La fanfare La Vérendrye donna généreusement son concours. L'école Provencher a déjà servi pour fin d'enseignement depuis le mois de janvier de cette année.

On ouvre une nouvelle classe

A une assemblée spéciale du comité d'administration des écoles, dont le commissaire A.-J. Doucet est président, on acquiesça à la requête du Rév. Frère Joseph, qui désire qu'on lui aménage une classe additionnelle pour les petits dans le soubassement de l'école. Mlle Irène Guilbert a été nommée institutrice de la nouvelle classe qui sera prête ces jours-ci.

Il va sans dire que Mme McArthur, qui figure sur ce comité, s'opposa énergiquement à cette mesure, disant que si on refusait l'admission à tous les élèves qui ne résident pas dans notre district et qui, d'après elle, sont reçus gratuitement, un agrandissement ne serait pas nécessaire.

On sait que c'est là un argument souvent invoqué dans la campagne anti-religieuse et anti-française qu'elle mène actuellement.

Conseil municipal

Le nettoyage complet de la ville, tant des ruelles et des cours que des maisons impropres à l'habitation, fut le sujet d'une longue discussion à l'assemblée de lundi le 24 mars. L'échevin MacFadyen mentionna que certaines rues du quartier 2, entre autres les rues Hébert et Saint-Joseph, sont les plus fautives. On demande à l'inspecteur de santé de faire observer rigoureusement le règlement qui prohibe de déverser les cendres et déchets dans les rues, les ruelles et les lots vacants.

Sur recommandation de l'échevin Holden, l'inspecteur des bâtisses fut choisi pour s'occuper des propriétés qu'a dû saisir la ville pour taxes non payées, de les réparer s'il y a lieu et d'en fixer le prix auquel elles devront être vendues ou louées.

Dans l'intention de se servir du terrain vacant où se trouvent les ruines du vieux Collège comme lieu de camp pour les automobiles de passage à Saint-Boniface et Winnipeg, l'échevin McFadyen fait rapport qu'il s'est abouché avec les autorités du collège et qu'on lui a promis d'étudier la chose.

Le gouret au Collège

Virgile n'aurait pas dédaigné de décrire la dernière partie de la saison du gouret, le 20 mars dernier. Plusieurs n'auraient pas été surpris de voir les Junioristes battre l'équipe du Collège. Cependant, cette fois leur beau jeu ne servit qu'à mettre en relief l'habileté supérieure des Collégiens. Parent zigzaguait, Chadwick lançait et Beauchamp semblait retenir la rondelle, attaché à son bâton comme par une ficelle. Sans le point que Dussault et Salamon réussirent à faire dans la dernière période, les Collégiens eussent gagné 6 à 0.

Les Etoiles obtiennent donc cette année tous les honneurs. Champions des deux ligues qui ont successivement été organisées, ils ont en plus le mérite de former le gros de l'équipe du Collège. Tous les joueurs cependant ont prouvé que le gouret méritait l'encouragement que les autorités lui ont donné. Enfin nous remercions particulièrement les Junioristes qui, en rentrant dans la seconde ligue, ont contribué à la rendre plus forte que la première.

E. L.

Balle au camp

Il y aura, dimanche prochain, à 2 h. 30, à l'Union Canadienne, une assemblée publique de tous ceux qui s'intéressent à la balle au camp. Cette réunion est en vue de la saison qui commencera bientôt et on y procédera à l'élection des officiers. Tous les joueurs et les amis du club sont cordialement invités.

PETITES NOTES

Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière, de retour d'un voyage au sud des Etats-Unis et dans la province de Québec.

* * *

M. C.-A. Gareau est de retour d'un court voyage à Rochester, Minn., dans l'intérêt de sa santé.

* * *

Le travail de construction au champ de courses de la rue Saint-Joseph commencera cette semaine. Nous engageons ceux qui désirent de l'ouvrage à s'y présenter.

* * *

Mlle Desmonde Gagnon, qui habitait Montréal depuis quelques années, est décédée ces jours-ci à Sainte-Agathe des Monts, P. Q. Elle était la fille de M. et Mme Louis Gagnon. Le corps arrivera ici jeudi.

* * *

M. et Mme Avila Fériand ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée dimanche dernier sous les noms de Marie-Marcelle-Yvonne-Jeanne. Parrain et marraine, M. Arthur Bétournay et Mme Arthur Prendergast, grand oncle et grand'mère de l'enfant.

* * *

MONTREAL — [illegible]

FORT WILLIAM, Ont. — [illegible]

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

IMPORTANT

Que nos frères de langue française habitant Winnipeg ne se dérangent pas. Nous ne faisons pas partie de la "combine" existant de l'autre côté de l'eau.

Bien que la Ville de Winnipeg elle-même, soutenue par ses entrepreneurs ait fixé un taux uniforme de 56 dollars pour toute installation de poêle électrique, sachez que...

FONTAINE & BOULANGER font mieux

Téléphonez à N 1425 et nous viendrons de suite vous fournir tous les renseignements nécessaires.

Pourquoi ne pas encourager les vôtres...

...Puisque c'est votre avantage...

A VENDRE—Maison demi-moderne de 5 chambres, $2,300—$600 comptant, la balance par paiements faciles. S'adresser à 186, ave. Hespeler, Elmwood. 43p

ON DEMANDE—Pour l'arrondissement scolaire de Sainte-Marthe no 1546, une institutrice bilingue possédant un diplôme de 1re ou de 2me classe. Ces diplômes sont exigés. Ecole ouvrira le plus tôt possible. S'adresser à P. Hudon, sec.-trés., Sainte-Marthe, via Rocanville, Sask. 45p

ON DEMANDE locataire avec famille préférablement, succession Victor Champagne, 10 milles au sud de Winnipeg: 300 acres; 150 prêts à ensemencer, 40 guéret d'été, 13 luzerne, 18 mil et trèfle; bonne maison, grands bâtiments, greneries, pâturages, etc. S'adresser à Raphaël Champagne, administrateur, Saint-Norbert, Man. 44p

A LOUER—Maison de cinq chambres. S'adresser à C.-A. Gareau, 457, rue Desmeurons, Saint-Boniface. 42

Les installations de poêles électriques sont bien meilleur marché à Saint-Boniface qu'à Winnipeg.

Citoyens de Saint-Boniface, résidents de Winnipeg, si vous pensez que les Anglais vendent meilleur marché ou travaillent plus économiquement que nous... allez les voir... Mais avant de donner votre commande, téléphonez à N 1425 ou passez au 33 de l'Avenue Provencher.

On y parle français, nous vous ferons un prix, et bientôt convaincus, vous direz: c'est bien vrai:

FONTAINE & BOULANGER font mieux

A VENDRE—Poêle de cuisine avec réchaud Columbia no 3. S'adresser par téléphone N 1372. 43p

A VENDRE — Maison moderne, 4 chambres, à Norwood. S'adresser à M. Victor Masson, 236, rue Desmeurons, Norwood. 43p

WINNIPEG

Nos lecteurs trouveront en page 6 le compte rendu de la soirée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Winnipeg.

* * *

Dimanche, à l'issue de la soirée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, la présidente, Mme A.-E. Moissan, a donné chez elle, rue Langside, une charmante réception en l'honneur des dames du comité, des orateurs, des artistes et de tous ceux qui avaient prêté leur concours à l'organisation de la séance.

AU SACRE-COEUR

La partie de cartes organisée à l'occasion de la mi-carême, par un comité de dames et messieurs sous la présidence de Mmes Messier et Latour, a réuni l'assistance la plus nombreuse que nous ayons eue cette année. Une quarantaine de nos bons amis de Transcona était venue se joindre à nous; au-delà de 200 personnes prirent part au jeu, et à la fin de la soirée on distribua aux gagnants de chaque table un magnifique prix offert par différents paroissiens et amis de l'école du Sacré-Coeur.

Comme on célébrait la mi-carême, on nous a donné de l'extraordinaire. Nos jeunes filles de l'Ecole Normale, sous la direction de Mlle Gosselin, nous avaient préparé une petite comédie qu'elles rendirent avec un naturel parfait qui excita l'hilarité de toute l'assistance et mérita aux actrices de chaleureux applaudissements. Mlle Yvette Sala et M. Paquin nous donnèrent une petite saynète qui eut l'heur de plaire à tout le monde. M. Brodeur, accompagné au piano par Mme Dr Beauchemin, chanta avec beaucoup d'âme deux magnifiques chansons.

* * *

M. l'abbé Marchand, vicaire à Le Pas, était de passage au presbytère, en route pour Fitchburg, Mass., où il a été appelé par la maladie grave d'une de ses soeurs.

* * *

Samedi matin, à 9 h., eut lieu le service funèbre de Mme Edmond Gauthier, décédée l'avant-veille à l'âge de 48 ans. Le R. P. Longpré, S.J., du Collège Saint-Boniface, ancien professeur du Frère Léandre Gauthier, O.M.I., chanta le service, assisté du R. P. Lavigne, O.M.I., et du Frère Gauthier, O.M.I. Plusieurs membres du clergé et une très nombreuse assistance sont venus témoigner à la famille leur profonde sympathie dans la pénible épreuve que le bon Dieu lui envoie. La Société des Dames de Sainte-Anne, dont Mme Gauthier faisait partie, était largement représentée.

* * *

La dernière partie de cartes de la saison est organisée par les élèves du 5me et du 6me grade. Ils invitent tous les amis de l'école du Sacré-Coeur à assister à cette dernière soirée qui aura lieu le 8 avril.

* * *

La famille Edmond Gauthier désire remercier très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant et de si fraternelles sympathies à l'occasion de la douloureuse épreuve qu'elle vient de subir. C'est la belle vie de l'Eglise catholique que de rendre tous frères dans la souffrance.

SAINT-ROSAIRE

Grande partie de cartes

Une grande partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne de l'église du Saint-Rosaire, paroisse italienne, aura lieu le jeudi 10 avril prochain, à 8 h. 15 précise, dans le soubassement de l'église, coin des rues Sherbrooke et Bannatyne. Les recettes en seront destinées à l'église. Cette partie se terminera par un beau programme musical. De magnifiques prix seront offerts aux gagnants.

A tous la plus cordiale bienvenue.

TRANSCONA

Le 30 mars nous avons eu une intéressante partie de cartes donnée par Mme Joseph Bélanger au profit de notre école. Assistance nombreuse, parmi laquelle nous avons remarqué un grand nombre d'étrangers venus de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Pendant le goûter les prix furent distribués aux heureux gagnants dont les noms suivent:

Dames: 1er prix, Mlle F. Dumontet; 2me prix, Mme A. Lamoureux; prix de consolation, Mlle M. Gauthier.

Messieurs: 1er prix, M. A. McAlvoy; 2me prix, M. A. Lamoureux; prix de consolation, M. H. Pelland.

Le premier prix d'entrée fut gagné par M. A. Carrière, le deuxième par Mlle Rose Gauthier. Le prix de la rafle, un service de vaisselle de 31 morceaux, fut gagné par M. E.-B. Turriff, de Transcona.

M. H. Duyvejonck nous fit entendre un solo de cornet, accompagné au piano par M. B. Brisebois. M. H. Legouarrière, de Saint-Boniface, nous a grandement égayés par deux chansons comiques, ainsi que M. A. Sicotte. Mlle A. Larivière nous fit entendre un beau morceau de piano, ainsi que M. B. Brisebois. Tous ces artistes reçurent des applaudissements de l'auditoire.

* * *

Dimanche prochain, le 6 avril, il y aura une grande partie de cartes dans notre salle paroissiale. Comme pour les précédentes, les recettes seront pour notre école. Cette partie sera organisée par Mlles Clara Lamoureux, Dolorès Carrière, Pauline Gallant, Yvonne Laurent, Julianna Blaquière et Bella Gauthier. De beaux prix seront donnés aux vainqueur. Un joli programme musical terminera la soirée.

* * *

Petite fille brûlée vive

Calgary — Un incendie a détruit complètement l'habitation de W.-H. Read, fermier résidant à neuf milles de Dilburne. Le feu avait pris le soir, après que la famille venait de se coucher, et la mère avait réussi à sortir ses trois enfants. Elle retournait porter secours à son mari, suffoqué par la fumée, quand sa petite fille, âgée de deux ans, la suivit dans la maison en flammes et y trouva la mort.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. [illegible]